



Aujourd'hui

Ultramar
Libre-service
Diesel
Ord. **70.8**

C1 ÉCONOMIE

Seuls les indépendants de Sergaz résistent toujours à la hausse de trois cents du prix de l'essence décidée par Ultramar, qui se généralise dans la région de Montréal.

A3 CHILI

Le diplomate Pierre Alarie a obtenu son congé d'une clinique de Santiago du Chili, au lendemain de l'attentat qui a coûté la vie à un homme d'affaires canadien.

B1 PQ

Jacques Parizeau peut respirer. Les pequistes de cinq régions du Québec, se rangeant derrière lui, ont rejeté massivement l'hypothèse d'une élection référendaire.

C4 AUTOMOBILE

La nouvelle Ford Escort LX est une voiture beaucoup plus homogène qu'auparavant et avec celle-ci, Ford passe dans le groupe de tête de la catégorie des sous-compacts.



A5 NORMAND CHERRY

M. Normand Cherry, ministre du Travail après 32 années de militantisme syndical, découvre la vraie misère dans sa circonscription de Montréal-Sainte-Anne.

Sommaire

Annonces classées	
Immobilier.....	B7 à B11
Marchandises.....	B11
Emplois.....	B11, C8
Automobiles.....	C8 à C10
Propositions d'affaires.....	C2
Arts et spectacles	
Informations.....	B4 et B5
Ciné-horaires.....	B6, B12
Automobile.....	C4 à C7
Bandes dessinées.....	B10
Décès.....	C10
Économie.....	C1 à C3
Êtes-vous observateur? ...	B7
Feuilleton.....	B9
Horoscope.....	B8
Le bridge.....	B11
Le monde.....	A6 à A8
Loteries.....	A4
Mot mystère.....	C8
Mots croisés.....	C9
Quoi faire.....	C12
Télévision.....	B5

Michel Pallascio mord la poussière

Le Regroupement scolaire est reporté au pouvoir de justesse à la CECM

MARIE-FRANCE LÉGER

Le Regroupement scolaire confessionnel (RSC) a été reporté au pouvoir de justesse, hier, à la tête de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), mais son chef Michel Pallascio s'est fait battre dans le quartier 6 par Mme Clara Pires, du Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO), par une écrasante majorité de 2804 voix contre 1159.

Le RSC remporte 11 des 21 circonscriptions, le MEMO neuf et une candidate indépendante est élue.

Le président du MEMO, M. Kenneth George, a gagné par la peau des dents dans le quartier 14 par seulement 147 voix de majorité sur la commissaire sortante, Mme Jeannette Milot.

Dans le quartier 15 (Villeray-Parc Extension), c'est la candidate indépendante Louise Laurin qui a remporté la victoire sur la

représentante du MEMO, Mme Eliana Kanaveros, par 1368 voix de majorité.

Le taux de participation a légèrement augmenté sur le territoire de la CECM par rapport à 1987, passant de 12,36 p. cent à 15,12 p. cent. Pour l'ensemble de la province, il est de 24 p. cent. Seuls 78035 des 515981 électeurs inscrits à la CECM ont voté.

La défaite de Michel Pallascio survient moins d'une semaine après ses déclarations fracassantes

priviliégiant la venue au Québec d'une immigration francophone et judéo-chrétienne. M. Pallascio indiquait qu'il souhaitait que les nouveaux arrivants aient les «mêmes valeurs que la majorité» pour favoriser une meilleure intégration à la société québécoise.

La nouvelle commissaire d'ori-

VOIR PALLASCIO EN A 2

● A 4: Autres résultats



Michel Pallascio Kenneth George

L'Irak libérera tous les otages à partir de Noël

d'après Reuter et AFP BAGDAD

Le président irakien Saddam Hussein a annoncé hier qu'il commencerait le 25 décembre, jour de Noël, à libérer les otages retenus par lui comme «boucliers humains» pour se protéger d'une attaque après son invasion du Koweït.

La décision est «une réponse aux supplications de tous les hommes de volonté», «une contribution à des mesures constructives au service de la paix et du dialogue», et elle est destinée à «affaiblir toutes les mauvaises intentions qui sont entretenues par des hommes mauvais», affirme une déclaration officielle.

Selon l'agence INA, les 3000 Occidentaux et japonais retenus par l'Irak depuis l'invasion du Koweït, le 2 août, seront libérés par groupes sur une période de trois mois en signe de bonne volonté.

Bagdad prévient toutefois que cette libération pourrait être remise en cause si le «climat de paix» était «perturbé».

Saddam Hussein a pris cette décision lors d'une réunion du Conseil de commandement de la Révolution, au pouvoir à Bagdad, rapporte la télévision irakienne.

«Le dernier groupe quittera le territoire irakien le 25 mars 1991, à moins que quelque chose ne vienne perturber le climat de paix», écrit INA, qui cite une déclaration du gouvernement.

Près de 140 Occidentaux, pour la quasi-totalité venant de Koweït, transitaient entre-temps sans difficulté de dernière minute à l'aéroport de Bagdad. Les 136 personnes, une majorité d'Américains mais appartenant au total à une dizaine de nationalités différentes, dont 12 Canadiens, ont embarqué à bord d'un Boeing 747 des Iraqi Airways qui est arrivé aux premières heures ce matin à l'aéroport de Londres-Gatwick.

Les personnes auxquelles a été délivré le visa de sortie sont des femmes et ses enfants âgés de moins de 18 ans ainsi que des porteurs de passeports occidentaux d'origine arabe.

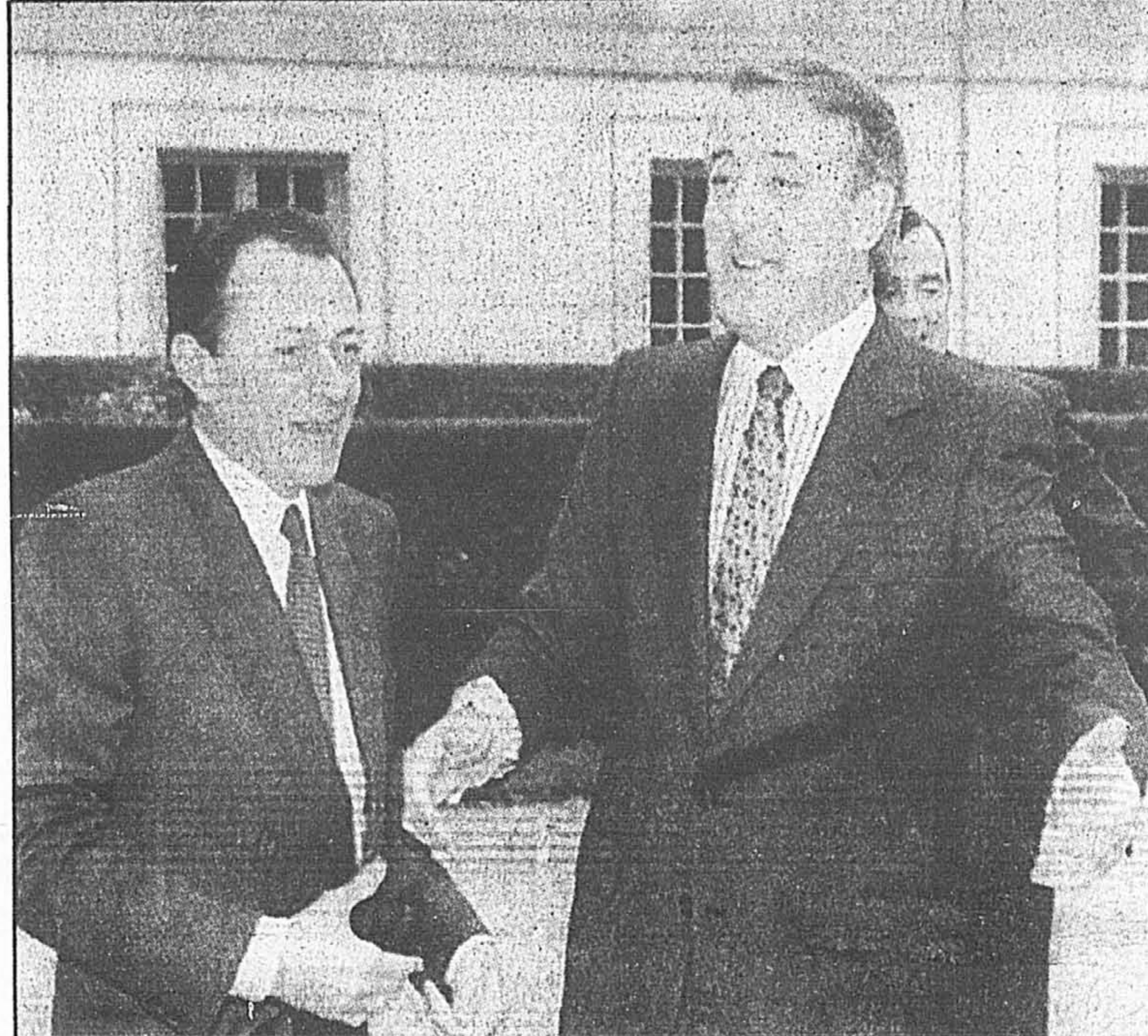
Dans une déclaration à son siège de Tunis, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a dit considérer comme un «grand pas vers la détente» la décision irakienne qui, selon elle, «favorise une atmosphère de dialogue entre toutes les parties concernées par la crise du Golfe, et constitue une occasion en or pour son règlement, loin des tambours de la guerre».

Décision «cynique»

Mais les États-Unis et la Grande-Bretagne qualifiaient de «cynique» la décision irakienne et exigeaient dès hier soir la libération immédiate de tous les otages.

La décision de l'Irak de libérer progressivement les otages à partir de Noël constitue une «nou-

VOIR IRAK EN A 2



Au terme de 90 minutes de discussions avec Brian Mulroney à sa résidence d'été de Versailles, le premier ministre de France, Michel Rocard, a déclaré hier que son pays n'avait pas l'intention de se mêler du débat constitutionnel canadien. A lire en page B 1

L'Est et l'Ouest enterrent la Guerre froide

d'après AFP et Reuter PARIS

Une douzaine de chefs d'État et de gouvernement sont arrivés hier à Paris pour assister à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), qui doit donner naissance à un nouvel ordre européen, tandis que commencent les premiers d'une longue série d'entretiens bilatéraux.

Le président américain George

Bush est arrivé d'Allemagne, avant de dîner en tête à tête avec le président François Mitterrand. Le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev, que Bush rencontre demain matin, est arrivé dans la soirée en provenance de Rome, où il s'est notamment entretenu avec le pape Jean-Paul II.

La situation dans le Golfe, première crise internationale de l'après-Guerre froide, devrait constituer le thème dominant de bon nombre des innombrables conversations bilatérales que per-

mettra la présence à Paris d'un tel aéropage.

Le premier arrivant a été le premier ministre canadien Brian Mulroney, dès samedi soir. Il a été suivi hier notamment par le président tchèque Vaclav Havel et ses homologues bulgare Jelio Jeleu, turc Turgut Ozal, roumain Ion Iliescu et finlandais Mauno Koivisto. En tout, 11 chefs d'État et 27 chefs de gouvernement, représentant les 34 pays de la CSCE (toute l'Europe sauf l'Albanie, plus les États-Unis et le

Canada), doivent être présents à ce sommet qui s'ouvre ce matin, après la signature d'un traité de désarmement conventionnel sans précédent, et se poursuivra jusqu'à mercredi.

Le ministre albanais des Affaires étrangères, Reis Malie, est toutefois arrivé hier à Paris à la tête de la délégation de son pays qui assistera, avec rang d'observa-

VOIR GUERRE EN A 2

● A 8: Le traité CFE paraphé

Merci M. Melville

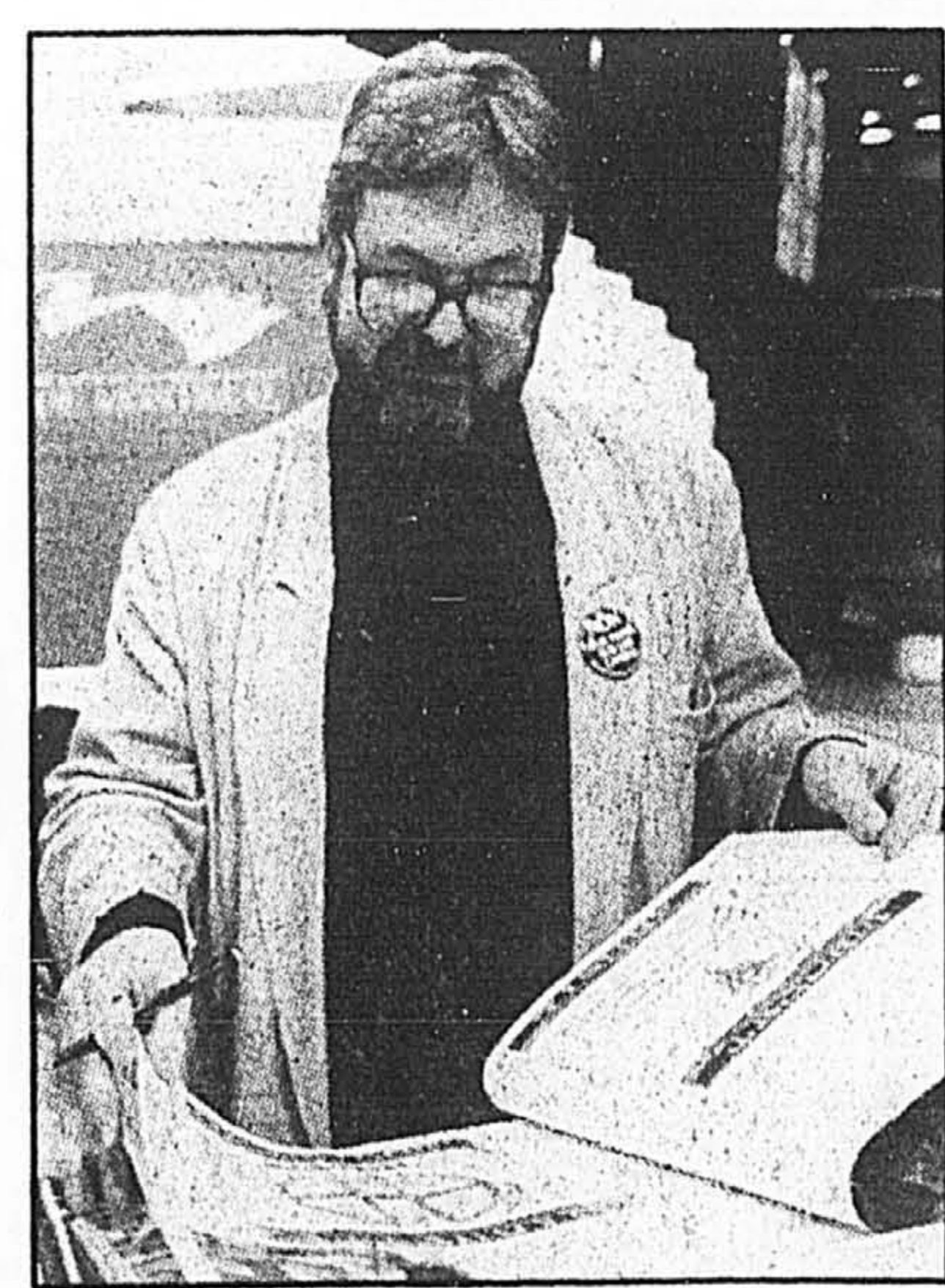
A l'occasion du Salon du livre, qui se tient à la Place Bonaventure, La Presse a invité des écrivains d'ici à nous dévoiler le livre marquant de leur enfance, celui qui leur a donné le goût de lire, ou même d'écrire. Aujourd'hui, François Gravel, l'auteur de Bonheur Fou.

FRANÇOIS GRAVEL
collaboration spéciale



de Moby Dick, la baleine blanche. Plus une foule de personnages secondaires aussi fous les uns que les autres. Et des tempêtes, des rêves, des navires, des îles trop petites pour figurer sur des cartes (les endroits vrais n'y figurent jamais), de l'humour, et suffisamment de symboles pour occuper des générations d'universitaires. En prime, des pages d'un grand intérêt documentaire sur le maniement du harpon à baleine. Ça peut toujours servir.

J'avais quatorze ans. J'étais as-



Le premier quartier de lune vaut à Michel Tremblay le grand prix du public, commandité par La Presse, au Salon du livre. L'écrivain s'est dit ému par les confidences du public. A lire en page B 4

Pas de «Fondation Andrée Ruffo»: elle accède à la demande du juge en chef

MARTIN PELCHAT

Édant à une demande du juge en chef Albert Gobeil de la Cour du Québec, la juge Andrée Ruffo, de la Chambre de la jeunesse, a prié les Lavallois qui, depuis quelques semaines, tentent de mettre sur pied une fondation en son nom pour venir en aide aux enfants toxicomanes, de se choisir une autre marraine.

«Compte tenu de votre demande et malgré le fait que de très nombreux juges oeuvrent auprès de fondations, et aux fins de ne pas nuire à l'oeuvre qu'ont entreprise ces hommes et ces femmes, j'ai demandé aux personnes responsables de cette initiative de ne pas utiliser mon nom pour la fondation qu'ils entendent créer et de le faire savoir publiquement», écrit Mme Ruffo dans une lettre au juge Gobeil datée de vendredi.

Déçus, les promoteurs de cette fondation se sont pliés à la volonté du juge et sont maintenant à la recherche d'un nouveau parrain.

«Dans le contexte actuel, il faut toujours que les fondations soient un peu portées, en ce qui concerne l'image publique, par une personne reconnue et Andrée Ruffo est un exemple par

VOIR RUFFO EN A 2

Apprivoisez le HARFANG DES NEIGES
Vin rouge et blanc, disponible en 200mL, 1 litre, et 4 litres vinier

SUITE DE LA UNE

PALLASCIO

Michel Pallascio mord la poussière

gine portugaise qui lui a fait mordre la poussière, Mme Clara Pires, croit que Michel Pallascio est allé trop loin. «Je crois que ses propos lui ont nui, mais cela montre aussi le bon état des rapports entre les cultures à Montréal», a-t-elle indiqué depuis le lieu des festivités de l'équipe du MEMO.

Hier, le Mouvement pour une école moderne et ouverte a donc plus que doublé sa représentation au Conseil des commissaires de la CECM. «C'est une grande victoire pour le MEMO et le début de la fin pour le RSC», a lancé M. George en ajoutant que l'équipe adverse n'était plus rien sans son chef Michel Pallascio.

Par contre, le MEMO a dû assumer la défaite de son vice-président, Yves Poulin, qui a perdu aux mains d'une nouvelle venue au sein du RSC, Mme Diane Joyal. L'autre commissaire sortant du MEMO, M. Marcellin Noël, a gardé son siège sans aucune difficulté par une très grosse majorité.

M. Kenneth George a admis qu'il avait emporté en extrême mais a expliqué que dans certains quartiers, le RSC avait gagné de justesse contre les candidats de son équipe. Par exemple, M. Jean Trotter du RSC n'a remporté la partie qu'avec 493 voix de majorité sur Guy Oddo, du MEMO. M. George a même évoqué la possibilité d'un recomptage dans le quartier 19 où, affirme-t-il, il y



Mme Louise Laurin, la candidate indépendante élue

aurait eu des irrégularités dans le déroulement du scrutin.

M. George n'a cependant pas caché que le travail allait être extrêmement ardu pendant les quatre prochaines années étant donné que les deux équipes sont presque à égalité.

Cependant, la victoire de Mme Laurin, candidate indépendante mais très proche des idées du MEMO, porte en réalité les deux équipes à 11 commissaires contre 10. «Nous pourrions au moins provoquer des débats et des interventions», a dit M. George en ajoutant qu'il était encore trop tôt pour dire quel commissaire siégerait au conseil exécutif. Pour le choix de la présidence à la CECM, M. George a également été très prudent: «Nous verrons en temps et lieu», a-t-il indiqué.

Introuvable hier soir, le grand perdant, M. Pallascio, ne s'est pas présenté à la polyvalente Pierre-Dupuis, où le Conseil scolaire donnait les résultats des bureaux de scrutin. Mais certains de ses candidats réélus, les commissaires sortants Denise Brousseau et Étienne Morin notamment, se faisaient chaudement féliciter par leurs partisans pour cette «demi-victoire». Mme Diane Joyal, candidate victorieuse dans le quartier 9 contre M. Yves Poulin, s'est aussi jointe aux élus du RSC dans la soirée.

Le président de l'Alliance des professeurs, M. Denis Grenon, s'est montré très satisfait des résultats. Enfin, a-t-il dit, les commissaires de la CECM, représentant mieux les différentes aspirations des Montréalais. «Je suis surtout heureux que le taux de participation ait légèrement augmenté», a-t-il poursuivi en indiquant que les propos de Michel Pallascio, privilégiant une immigration judéo-chrétienne, avaient peut-être précipité sa chute.

À la Commission des écoles protestantes du grand Montréal, le président sortant, M. Allan Butler, a été réélu facilement par une énorme majorité. Seuls 4543 des 73530 électeurs inscrits ont voté à la CEPGM. À la commission scolaire de Sainte-Croix, la présidente sortante, Mme Judith Lortie-Hinse a été réélue. Le taux de participation était de 10 p. cent seulement.

Par contre M. Joseph Morselli, le président de la commission scolaire Jérôme-Le-Royer, a été défait. Le taux de participation a atteint 16, 58 p. cent. Mme Alice Marcotte, présidente sortante de la commission des écoles catholiques de Verdun, a aussi été battue.

M. Léo Pétrin, président de la commission scolaire de Sault-

Saint-Louis, a été pour sa part réélu. De même que le président de la commission scolaire Baldwin-Cartier, M. Jacques Mongeau et le président de la commission scolaire de Laskeshore, M. Joël Hart, qui ont tous deux été élus par acclamation. □

GUERRE

L'Est et l'Ouest enterrent la Guerre froide

teur, au sommet de la CSCE. Les autorités communistes de Tirana ont tenté ces derniers mois d'adhérer au CSCE et ont peu à peu atténué leur politique isolationniste en s'ouvrant à de timides réformes.

Mulroney avait été précédé de quelques heures par le secrétaire d'État américain James Baker, qui avait programmé plusieurs rencontres hier après-midi, en particulier avec les ministres des Affaires étrangères des États baltes, qui ont demandé en vain à bénéficier du statut d'observateur et devront se contenter de celui d'invité.

On indiquait dans la délégation estonienne que les Baltes assisteraient au sommet en tant qu'invités de la République française, mais non au sein de la délégation française. Avant l'entrevue, le secrétaire d'État américain s'était déclaré favorable à ce que les Baltes bénéficient du statut d'observateur, qui ne peut être accordé que par consensus des 34.

Baker, qui devait rencontrer ses homologues britannique Douglas Hurd et soviétique Edouard Chevardnadze tard dans la soirée, s'est également entretenu avec le

chef de la diplomatie française Roland Dumas.

Dumas a souligné que la France continuait à «préconiser le renforcement de l'embargo» contre l'Irak mais qu'il convenait aussi «d'examiner toutes les issues et en particulier le retour devant le Conseil de sécurité pour voir s'il y a lieu d'adopter de nouvelles décisions».

Il a notamment évoqué avec Baker l'éventualité de l'adoption par le Conseil de sécurité d'une résolution autorisant le recours à la force contre Bagdad. De son côté, Baker a indiqué que les États-Unis poursuivaient leurs consultations sur ce sujet, précisant ne pas avoir conscience qu'aucun pays ait «jamais totalement exclu l'option de la force».

Le sommet proprement dit s'ouvre en fin de matinée aujourd'hui avec un discours du président François Mitterrand. □

RUFFO

Pas de «Fondation Andrée Ruffo»: elle accède à la demande du juge en chef

excellence de la protection des enfants», disait hier Michel Capistran, porte-parole des Lavallois.

Le juge Ruffo avait accepté de prêter son nom à la fondation en précisant toutefois qu'elle ne souhaitait pas siéger au conseil d'administration.

L'annonce de la formation d'une «fondation Andrée Ruffo», dans *La Presse* du 14 novembre, a fait tiquer le juge en chef Albert Gobeil. Dans une lettre adressée au juge Ruffo rédigée le jour même, le juge en chef écrit: «Indépendamment de la qualité de l'oeuvre que l'on entend poursui-

vre, il est inconcevable et inacceptable qu'un juge en exercice participe à tel exercice, soit en consentant, soit en laissant croire que son nom est associé à une telle levée de fonds».

«Aussi, poursuit-il, je vous demande de vous dissocier publiquement de telle initiative et cela dans la journée suivant la réception de la présente, afin qu'il ne persiste aucune ambiguïté sur votre participation active ou passive dans cette affaire.»

Deux jours plus tard, le juge Ruffo reçoit la lettre et répond qu'il est de son devoir, «comme juge pour enfants, d'apporter mon appui aux personnes qui cherchent à aider ces enfants qui souffrent, nos enfants toxicomanes».

Cet échange épistolaire entre les juges Ruffo et Gobeil a été rendu public en fin d'après-midi hier, par les promoteurs de la fondation.

«Nous savons tous que la très grande majorité des enfants toxicomanes du Québec ne sont pas traités, faute de ressources, écrit encore Mme Ruffo. Cela n'est pas un préjugé. C'est un fait incontestable, tel qu'en font foi le rapport du groupe de travail sur la lutte contre la drogue (rapport Bertrand) et celui de la Commission de la protection des droits de la jeunesse.»

Mais Mme Ruffo accède néanmoins à la requête du juge en chef. «L'estime en effet que toute nouvelle contestation ou différend pourrait nuire à cette nécessaire et admirable initiative et par voie de conséquence, nuire à des enfants qui ont désespérément besoin d'aide.»

C'est que Mme Ruffo et M. Gobeil sont déjà engagés dans une partie de bras de fer. Dans une récente plainte au Conseil de la magistrature, le juge en chef reprochait à Mme Ruffo de ne pas avoir modifié son comportement depuis la réprimande que lui a infligée le conseil, en septembre, pour des manquements déontologiques. A nouveau, soutient M. Gobeil, le juge Ruffo aurait enfreint le code de déontologie des magistrats.

Le 1^{er} novembre, cependant, la Cour supérieure a ordonné au Conseil de la magistrature de suspendre toute procédure disciplinaire contre la juge Ruffo tant qu'on n'aura pas statué sur la contestation de cette dernière de la compétence, de l'indépendance et de l'impartialité du conseil.

MERCI

Merci M. Melville

sis dans la cour de mon bungalow de banlieue, mon *Livre de Poche* entre les mains, et j'étais ailleurs. Complètement parti. Que peut-on demander d'autre à un roman?

Est-ce que je mentirais si je disais qu'il m'arrivait de refermer le livre, parfois, pour penser au bouillonnement du cerveau de monsieur Melville, à la joie fébrile qui devait l'habiter, à son immense fatigue, après un tel exploit? (Un mensonge de sept cents pages, ce n'est pas rien.)

Tout bien considéré, je pense que ce serait en effet un mensonge. Mais ce n'est pas si grave.

Impossible malheureusement de remercier monsieur Melville, mais il n'est pas trop tard pour remercier Pierre de sa suggestion. Et de son amitié. □

IRAK

L'Irak libérera tous les otages à partir de Noël

velle tentative de les utiliser à des fins de propagande» et pour diviser la coalition internationale, a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, Marlin Fitzwater, à Paris où le président George Bush est arrivé pour le sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

À Londres, un porte-parole du Foreign Office a exprimé un point de vue identique: «Nous avons déjà entendu tout ça, ce n'est qu'un stratagème cynique», a-t-il affirmé. «La position du gouvernement britannique est parfaitement claire: tous les otages doivent être libérés maintenant», a-t-il ajouté. Les deux tiers environ des 3000 otages occidentaux encore retenus au Koweït et en Irak sont britanniques ou américains.

Les États-Unis s'efforçaient entre-temps, en marge du sommet de Paris, de rassembler tous les soutiens possibles en faveur d'une éventuelle résolution du Conseil de sécurité de l'ONU qui autoriserait le recours à la force contre

l'Irak. James Baker a notamment déclaré avoir obtenu l'appui de la France et de la Roumanie. À l'issue d'un entretien de plus d'une heure, Baker a ajouté que plusieurs pays s'étaient prononcés en faveur d'une telle résolution qui permettrait, sous la bannière de l'ONU, de recourir à la force pour obtenir le retrait de l'Irak du Koweït.

«Je n'ai jamais entendu parler d'un pays qui, depuis le tout début de la crise, aurait laissé entendre que l'option de force devait être exclue en toutes circonstances», a dit le secrétaire d'État américain. «Pour être crédible, cette option doit avoir une base militaire et politique satisfaisante. C'est ce à quoi nous travaillons», a-t-il dit.

À Rome hier, Mikhail Gorbatchev s'est montré optimiste sur l'issue de la situation dans le Golfe, se déclarant «convaincu que nous viendrons à bout de cette crise aiguë» et soulignant que son règlement permettra de jeter les bases d'une nouvelle «communauté mondiale».

Dans une courte intervention à l'issue de la signature du Traité d'amitié et de coopération italo-soviétique, Gorbatchev a affirmé que tous — dirigeants, opinion publique mondiale et instances internationales — espèrent une solution pacifique dans le Golfe.

Pour Gorbatchev, la crise du Golfe représente un test de la capacité des gouvernements à régler un problème grave dans le cadre d'une nouvelle ère de coopération internationale: «Des que nous serons capables de résoudre ce problème, a-t-il expliqué, cela pourra être considéré comme le lancement du processus qui conduit vers une communauté mondiale».

Le ministre des affaires étrangères, Edouard Chevardnadze, a pour sa part évité de se prononcer la nuit dernière, à Paris, sur le soutien de l'URSS à une éventuelle résolution du Conseil de sécurité autorisant le recours à la force contre l'Irak. □



Les trois députés canadiens partis en mission humanitaire se montrent très optimistes quant à leurs chances de faire libérer les Canadiens retenus en Irak et au Koweït. Le conservateur Bob Corbett (qui n'apparaît pas sur la photo), le libéral Lloyd Axworthy (à droite) et le néo-démocrate Svend Robinson sont arrivés en Jordanie hier et pensent mettre le cap sur l'Irak dès aujourd'hui. Ils espèrent y rencontrer des hauts fonctionnaires, dont le président irakien Saddam Hussein. À Paris, le premier ministre Brian Mulroney a offert ses bons vœux aux députés, soulignant le caractère indépendant de cette mission.

PHOTO REUTER

Bourassa rentrerait au Québec demain

MAURICE GIRARD de la Presse Canadienne BETHESDA, Maryland

■ Une semaine après son admission, le premier ministre Robert Bourassa se trouve encore, ce matin, à l'Institut national de la santé des États-Unis, où il continue de se remettre des suites de l'opération exploratoire qu'il a subie mercredi.

Même si son médecin, le Dr Steven Rosenberg, lui recommandait dans le bilan de santé émis vendredi de ralentir ses activités, M. Bourassa rentrera sans doute directement au Québec demain, où des «dispositions» ont déjà été prises pour son accueil.

Au bureau du premier ministre à Montréal, son attachée de presse confirmait hier que M. Bourassa devait toujours être à l'hôpital ce matin. Cependant, ajoutait Mme Sylvie Godin, son retour ne signifie pas qu'il reprendra ses activités ministérielles tout de suite. «Il va prendre du repos même s'il revient au Québec. Ça, c'est clair», a-t-elle indiqué. Même incertitude sur le moment de son retour.

Toujours hospitalisé à la section «cancer» du National Institute of Health (NIH), M. Bourassa avait la voix forte hier quand, sur l'heure du midi, l'infirmière de service frappait à sa porte, transportant tel un garçon de table un plateau de gobelets. Le patient le

plus connu de la province a répondu par un «Yes» sonore, voire même jovial. Il n'avait pas encore vu le liquide rosâtre versé dans le verre qu'elle lui a sans doute fait ingurgiter sur-le-champ.

Quelques minutes plus tôt, M. Bourassa avait été tiré d'une douce somnolence par ce qu'un membre de son cabinet appelle les «vautours» de la presse, dont un représentant venait s'enquérir sur place de son état de santé.

«Dites lui que je ne suis pas en commodité d'être visible», a-t-il fait dire par l'infirmière de garde. Ni maintenant, ni plus tard, ni demain, faisait-elle de la tête, gênée et sans doute peu habituée d'écouter de la sorte un visiteur qui payait une visite de courtoisie à un malade.

S'il est hospitalisé depuis une semaine au NIH, M. Bourassa n'est pas resté au même endroit très longtemps. Il a changé au moins deux fois de chambre en une semaine, se trouvant maintenant dans une autre aile de l'hôpital après avoir séjourné, disait-on, au 13^e étage de l'établissement, pourtant réservé à la pédiatrie.

Le nom du premier ministre n'apparaît plus sur la porte de sa chambre privée, qui jouxte le poste de garde de l'étage. Sur le tableau affiché à l'entrée du bureau des infirmières, le nom du médecin traitant de M. Bourassa n'est ni Steven Rosenberg, ni Franco

Marincola, les deux spécialistes qui ont jusqu'à présent parlé en son nom.

Par ailleurs, l'attachée de presse du premier ministre a manifesté hier son désaccord devant les moyens utilisés pour rejoindre le premier ministre. «Que vous fassiez votre boulot, que vous soyez près de l'hôpital, ça va. Mais savoir que les gens se promènent dans les couloirs de l'hôpital, j'avoue franchement que ça me gêne énormément. Cela m'indispose même. Même moi, je ne me rends pas à Washington pour permettre à M. Bourassa de récupérer, pour qu'il puisse avoir toute la quiétude qu'il s'impose dans les circonstances», a-t-elle dit.

Au Québec, la presse semble ambivalente entre le droit à l'information et le droit à la vie privée. Aux États-Unis, forte du premier amendement de la Constitution qui garantit la liberté d'expression, la presse exige et obtient le droit de tout connaître sur la santé de ses principaux dirigeants, comme d'ailleurs de leurs sources de revenus (les leaders politiques publient chaque année leur rapport d'impôt).

Depuis plusieurs mois, les médias américains font grand état du combat contre la mort que mène l'artisan de la victoire du président George Bush aux présidentielles de 1988, M. Lee Atwater, président du Parti républicain (GOP).

Les journaux traitent abondamment des douloureux traitements reçus par M. Atwater pour empêcher la progression d'une tumeur cancéreuse au cerveau, qui ne peut être opérée. Son bilan de santé, ses réflexions sur la vie — «si c'était à refaire, je ne consacrerai pas autant d'énergie à la politique et je passerais plus de temps avec ma famille» — ont fait l'objet de reportages exhaustifs, ainsi que de diagrammes sur le type de cancer dont il est affecté et de l'impuissance de la médecine moderne à l'enrayer.

À Québec comme à Ottawa, il en est autrement. La discrétion continue de l'emporter sur l'information. Ce qui provoque parfois des situations embarrassantes pour les conseillers des leaders politiques. Ainsi, c'est par hasard que le chef de cabinet du premier ministre québécois a appris, le 12 septembre, l'hospitalisation de M. Bourassa dans la région de Washington et l'opération qu'il avait subie le matin même.

Les proches collaborateurs du premier ministre ont été abasourdis d'apprendre la nouvelle quand Marcelle Bourassa (une de ses deux sœurs) a téléphoné en matinée au bureau de Montréal pour savoir si son frère était sorti de la salle d'opération. Les résultats ont été navrants: interrogés à la télévision, les conseillers du premier ministre ont eu l'air de ne pas dire tout ce qu'ils savaient alors que, dans les faits, ils ne savaient rien du tout.

Où donner de son sang?

- Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 rue Sherbrooke Est, de 9 h à 18 h;
- à Montréal: La Prudentielle d'Amérique, 12^e étage, salle de formation, 1080, Beaver Hall, de 10 h à 16 h;
- à Châteauguay: parrainée par le Club Lions, restaurant Rustik, 47, rue Saint-Jean-Baptiste, de 14 h à 20 h;
- à Pointe-Claire: école Valois Park, 87, avenue Belmont, de 14 h 30 à 20 h 30.

La Quotidienne

Tirage de samedi

à trois chiffres 773
à quatre chiffres 5779

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18 h.

RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ 285-6892
Grandes annonces 285-6900
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSEES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h. à 17 h. 285-7111

GRANDES ANNONCES
Détailants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe» — Enregistrement: numéro 1400 — Port de retour garanti. (USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



LUNDI 19 NOVEMBRE 1990

47-1-01

Les événements du Maurier Ltée
Samedi 8 décembre 20 h 30
Place des Arts



Rock et Belles Oreilles

Hydro-Québec

LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL

en collaboration avec La Presse, É.M. 101, 105, Radio-Canada, Télévision

Accusé du meurtre de sa mère

MARTIN PELCHAT

■ Le fils de 21 ans de l'enseignante trouvée morte samedi dans sa résidence du 324 Frontenac, à Repentigny, sera accusé aujourd'hui au Palais de justice de Joliette du meurtre au premier degré de cette dernière.

Le jeune homme avait lui-même alerté les policiers, vers 1 h matin, samedi matin, après avoir découvert sa mère, Micheline Sévigny, 43 ans, poignardée dans sa baignoire. Il avait indiqué aux policiers qu'il avait passé la soirée à l'extérieur.

Selon les renseignements obtenus par *La Presse*, cette affaire a toutes les apparences d'une mise en scène organisée pour laisser croire à un vol. Le jeune suspect est détenu en attendant sa comparution à Joliette.

La Sûreté du Québec a par ailleurs identifié la victime d'un autre meurtre, celui d'une Montréalaise de 55 ans dont le corps a été découvert samedi sur le chemin Gascon, dans la municipalité de Mirabel.

Mme Isabelle Brouillette-Venne, qui demeurait sur la rue Jean-Milot, à Montréal, avait quitté son domicile vers 10 h, vendredi, pour se rendre à son travail. Elle vendait des vêtements.

La police cherche maintenant à savoir ce qui s'est produit entre 10 h vendredi et le moment de sa découverte, samedi matin, par deux citoyens de Mirabel qui ont aperçu le corps près d'un pont du chemin Gascon.

Mme Brouillette-Venne était vêtue vendredi matin d'un ensemble en corduroy de couleur mauve, avec un chandail de couleur noire à motifs floraux. Elle portait des bottes d'hiver noires en cuir d'alligator avec des pièces de métal gris.

Cette dame aux cheveux blonds mesurait à peu près 1 m 60 et pesait quelque 54 kg. Tout renseignement pouvant permettre de faire avancer l'enquête peut être communiqué au 598-4043 ou au 598-4242.

Enfin, une mort suspecte a conduit la police de la CUM à faire appel hier après-midi à sa section des homicides, en attendant les résultats d'une autopsie qui doit être pratiquée aujourd'hui.

Le corps d'un homme de 37 ans a été trouvé par ses parents vers 15 h, dans un immeuble à appartements du 7400 ouest, rue Sherbrooke, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce. Le cadavre était dans un état de putréfaction avancée, de sorte qu'il a été impossible aux enquêteurs de trouver des traces éventuelles de violence.

Quelques objets avaient été déplacés dans le logement mais il se pourrait bien, selon un officier, que la victime ait été prise d'un malaise et les ait déplacés dans sa chute. La mort pourrait bien remonter à plus de quatre jours.

Le Curly Joe's s'envole en fumée

Une trentaine de personnes évacuées dans Rosemont

■ Deux incendies majeurs ont occupé hier matin les pompiers montréalais, l'un rasant un restaurant du centre-ville et l'autre forçant l'évacuation d'une trentaine de personnes dans le quartier Rosemont.

Un incendie qui a mobilisé une centaine de pompiers à la faveur d'une alerte générale a complètement détruit hier matin le restaurant Curly Joe's steak house du 1453 Metcalfe, au centre-ville de Montréal.

L'incendie a été rapporté à 4 h 23 et à l'arrivée des pompiers, les flammes émergeaient déjà de la toiture, d'expliquer le capitaine Jean-Guy Labarre. Il leur a fallu plus de cinq heures pour maîtriser ce sinistre.

Le restaurant voisin du 1459 Metcalfe, Joe's steak house, a également été endommagé par la fumée et l'eau pour quelque 100 000 \$.

On se rappellera qu'il y a quelques années, le Joe's du Vieux-Montréal, avait été détruit par un spectaculaire incendie. La perte du Curly Joe's est d'autre part évaluée par les pompiers à plus de 200 000 \$.

La cause de cet incendie sera difficile à établir parce que l'écroulement de la structure de l'immeuble de deux étages complique les recherches, d'expliquer le capitaine Labarre.

«Nous n'avons pas pu nous rendre au foyer de l'incendie, dit-il. Maintenant, la pelle mécanique est dedans.»

Un autre incendie majeur occupait au même moment une centaine de pompiers dans le quartier Rosemont, où les flam-

mes ont complètement détruit un immeuble à logements du 2601 Chapleau.

La aussi, a expliqué le chef de district Michel Gauthier, il est difficile d'identifier l'origine des flammes à cause des dommages causés à la structure. On croit que l'incendie se serait déclaré au sous-sol, là où se trouvaient des espaces de rangement.

Les pompiers se sont rendus sur les lieux vers 5 h 30 et sont parvenus à contenir l'avance des flammes un peu avant midi. Une trentaine d'occupants de l'immeuble de trois étages ont été délogés.

Trois pompiers et deux citoyens ont été blessés légèrement. L'immeuble est une perte totale. Les dommages sont évalués à quelque 250 000 \$.



PHOTO FERNAND MERCIER, collaboration spéciale, La Presse

Une alerte générale au restaurant Curly Joe's steak house de la rue Metcalfe a mobilisé hier matin les pompiers montréalais, qui ont mis plus de cinq heures à contenir le sinistre.

Six morts sur les routes

Presse Canadienne

■ Les accidents de la circulation ont réclamé plusieurs morts au Québec, en fin de semaine: six, selon les rapports de police disponibles, hier, en milieu de soirée.

Samedi soir, vers 23 h, deux Montréalaises ont été tuées lors d'une violente collision impliquant deux véhicules à l'intersection des rues Vau et Sherbrooke, dans l'est de la métropole. Les victimes, qui voyageaient seules dans leur automobile, sont Alice Laurin-Héty et sa fille, Suzanne Laurin, âgées respectivement de 79 et 54 ans. L'autre conducteur sera appelé à répondre à des accusations criminelles pour avoir conduit en état d'ébriété.

Sur un chemin reliant Saint-Elzéar et Bonaventure, en Gaspésie, vers 3 h 30, durant la nuit de vendredi à samedi, une perte de contrôle suivie d'un capotage a coûté la vie de Patrick Appleby, âgé de 26 ans et domicilié à Bonaventure.

Une femme de 31 ans, Kathryn McEachern, d'adresse inconnue, a été happée mortellement par une automobile sur l'autoroute 20 à la hauteur de Boucherville, sur la Rive-Sud, vers 2 h 40, samedi.



PHOTO FERNAND MERCIER, collaboration spéciale, La Presse

Une mère et sa fille ont perdu la vie dans la collision de deux voitures à l'intersection Vau et Sherbrooke, samedi soir.

Il semble que la victime, en proie à des nausées, soit descendue de véhicule pour prendre l'air; et pour une raison inconnue, elle a couru jusque sur la chaussée de gauche de l'autoroute pour y être frappée.

Un Lavallois de 47 ans, Bernard Surprenant, s'est tué vers 0 h 45, samedi matin, sur un boulevard de Rimouski; après une perte de

contrôle, le véhicule de la victime a donné violemment contre un lampadaire.

Vers 21 h 30, vendredi, un jeune homme de 19 ans de Montigny, Martin Bernier, a péri dans le capotage de sa voiture sur un boulevard de cette localité située à une quarantaine de kilomètres à l'est de Québec.



Des experts en explosifs de la police chilienne examinent les restes du bâton de baseball qui a explosé samedi, tuant un Canadien et en blessant deux autres. PHOTO REUTER

L'attentat de Santiago: Pierre Alarie reçoit son congé de la clinique

Les terroristes visaient les Marines

MARTIN PELCHAT

■ Encore ébranlé et atteint d'une surdité partielle, le diplomate trilluvien Pierre Alarie a obtenu hier son congé d'une clinique de Santiago du Chili, au lendemain de l'attentat terroriste qui a tué l'homme d'affaires canadien James Thomas Rondiansa, 36 ans, et blessé un autre employé de l'ambassade, l'Acadien François Arsenault, 50 ans.

«C'est surtout du point de vue psychologique qu'il est ébranlé parce que M. Rondiansa, qui demeurait chez lui au Chili, est mort dans ses bras dans l'ambulance», raconte hier à *La Presse* Maurice Alarie, père de Pierre. M. Alarie a réussi à parler à son fils hier matin. Agé de 32 ans, Pierre est premier secrétaire commercial de l'ambassade canadienne à Santiago.

Ce dernier méditait également sur le hasard qui a voulu que son fils de quatre ans, Philippe, ne l'accompagne pas ce jour-là au Stade national de la capitale chilienne, comme il le faisait habituellement le samedi. C'est au cours d'un match amical de balle molle auquel participait Pierre Alarie que l'attentat est survenu. Un bâton de baseball piégé a explosé dans l'abri des joueurs vers midi.

«C'était la première fois que Pierre n'emmenait pas son fils avec lui, de dire Maurice Alarie. Habituellement, le petit regardait le match de l'abri des joueurs.» Ce week-end, l'épouse de Pierre Alarie, Margot, avait décidé d'aller à la mer avec Philippe.

Maurice Alarie a également expliqué que son fils avait eu le temps de nouer de bonnes relations avec la victime. M. Rondiansa, de Colombie-Britannique, espérait monter une entreprise d'importation-exportation de fruits de mer. Il était au Chili à cette fin depuis moins de deux semaines. Son corps doit être rapatrié aujourd'hui.

«M. Rondiansa jouait à la balle avec eux pour la première fois, sur l'invitation de Pierre, dit-il. Je me demande si Pierre ne se sent pas responsable.»

Au moment de l'explosion, Pierre Alarie s'apprêtait à prendre son tour au marbre. Il allait chercher un bâton quand il a été projeté dans les airs. «Il s'est réveillé complètement sourd, de dire son père. Sa chance, c'est qu'il s'est tourné le dos avant l'explosion. Après la victime, il était le plus près de l'impact.»

Le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures, Joe Clark, a qualifié cet attentat de geste «lâche et insensé». L'explosion a également blessé gravement un responsable de la sécurité à l'ambassade américaine de Santiago, Thomas Collins, 28 ans. Ce dernier reposait encore hier dans un état stable à l'hôpital de la police nationale. Quant à François Arsenault, responsable des communications de l'ambassade canadienne, il a regagné sa demeure samedi après qu'on eut retiré de son bras des éclats de métal.

Dans une entrevue télévisée dont rendait compte hier *Associated Press*, un officier du ministère de l'Intérieur chilien, Belisario Velasco, a laissé entendre que l'attentat serait l'oeuvre d'étrangers. L'explosif dissimulé dans le bâton était très complexe, dit-il, beaucoup plus en fait que ne le sont les engins utilisés par les terroristes chiliens. Le ministre chilien de l'Intérieur, Enrique Krauss, n'a pas écarté cette hypothèse.

Interrogé hier par *La Presse*, François Arsenault a indiqué que plusieurs personnes, dont le président de la Chambre de commerce américaine — l'organisme qui parraine l'équipe avec laquelle s'alignaient samedi MM. Alarie et Rondiansa — croient que les terroristes visaient les Marines américains qui de temps à autres se joignent à une des équipes de la ligue.

La rue Connaught: comme une «plaie béante»

Des résidents de Saint-Laurent sont excédés, inquiets et... inondés

ÉRIC TROTTIER

■ La rue Connaught, à Saint-Laurent, n'existe plus. Elle a été remplacée par un gigantesque trou boueux qui donne au voisinage des airs de ville bombardée.

Les résidents, excédés des réparations d'égout que la ville a entreprises au début du mois de septembre, commencent à trouver le temps long. Non seulement personne ne peut garer sa voiture près de sa demeure, mais cela fait bien deux semaines que les poubelles ne sont plus ramassées dans le secteur; une partie des habitants du coin n'ont pas eu d'eau pendant une partie de la journée, samedi, alors que d'autres ont subi des inondations.

Le calvaire des habitants de cette rue résidentielle a débuté en septembre dernier. Saint-Laurent a alors mis en branle les travaux pour remplacer les anciens égouts par de jolis tuyaux tout neufs. Ça devait durer huit semaines; on en est à la onzième et la rue Connaught, comme une plaie béante, ne se refermera certainement pas de sitôt.

«Je ne comprends pas, argue Michel Gauthier, résident de la rue Connaught. Ils auraient pu faire ça au mois de juillet. Le trou est plein d'eau; ça va bientôt geler, qu'est-ce qu'on va faire? Et si quelqu'un avait une attaque cardiaque, est-ce que les ambulanciers pourraient se rendre chez lui?»

Marcel Claude, voisin de M. Gauthier, a travaillé longtemps comme contremaître pour la Ville de Saint-Laurent. Il n'a jamais vu une affaire comme celle-ci. Selon lui, le contremaître aurait normalement dû ne fermer qu'un seul côté de la rue pour laisser les voitures circuler. «Je ne voudrais pas voir une maison passer au feu de ce temps-ci, parce que plus rien ne passe», observe-t-il.

Certains habitants ont eu la frousse, dans la nuit de samedi, lorsque l'eau du trou de la rue Connaught est sortie de son lit pour faire un «p'tit tour» dans les sous-sol des maisons du voisinage, à la suite du bris dans le tuyau d'aqueduc.

David Estrade explique que l'eau a pénétré chez lui par les fenêtres, que tout cela a gelé et a brisé les murs neufs de gypse que

ses parents venaient d'installer. Résultat: une fenêtre défoncée, des murs à refaire, le tapis du plancher à jeter aux poubelles et des vêtements à relaver. «Les pompiers sont venus arranger les choses, samedi, mais il était un peu trop tard pour les dommages, laisse-t-il tomber. Mais je ne comprends toujours pas pourquoi ils font ça à cette période de l'année! Ça n'a aucun sens.»

Même version pour John Tsambasis, qui a heureusement aperçu les dégâts tôt dans la nuit. Il a tout de suite contacté des spécialistes qui sont venus pomper l'eau avant qu'elle ne fasse ses ravages. «Nous avons été chanceux, parce que l'eau montait vite.»

Les bureaux de la Ville de Saint-Laurent étaient fermés, hier. Réjean Aubin, contremaître que nous avons tout de même pu joindre, a simplement signifié que les assurances de la Ville devraient couvrir les pertes encourues par l'inondation de samedi. Saint-Laurent attend encore qu'on ait recompté les votes des dernières élections municipales avant de connaître le nom du prochain maire... Bernard Paquet ou Rodolphe Rousseau?



La rue Connaught à Saint-Laurent: un gigantesque trou boueux. PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse

Apple[™] vient de lancer une nouvelle gamme d'ordinateurs Macintosh[™] très abordables. Dorénavant, les autres ne seront que de l'histoire ancienne.

Pour connaître le détaillant autorisé Apple le plus près, composez le 1 800 668-1644.

Le pouvoir d'aller plus loin.

ÉLECTIONS SCOLAIRES

Participation plus grande des Québécois

Quelque 45 p. cent des commissaires sont des femmes

ÉRIC TROTTIER

■ Les Québécois ont décidé de participer en plus grand nombre qu'à l'accoutumée aux élections scolaires d'hier. La plupart des régions du Québec n'ont pas connu des taux de participation aussi élevés que dans la région de Joliette (80 p. cent), mais en général la hausse a surpris les organisateurs.

«Nous pouvons attribuer cela au fait qu'il y a eu plus de publicité que par les années passées, a expliqué le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, Guy D'Anjou. L'intérêt pour ces élections augmente avec la nouvelle formule d'élections globales tous les quatre ans.»

M. D'Anjou a précisé que les électeurs ont cependant été plus discrets dans les grands centres urbains, ce qui est normal puisqu'on y retrouve moins de couples avec enfants.

Plus de 640 élections ont permis à 375 personnes de devenir commissaires pour la première fois, les autres renouvelant l'expérience. Quarante-cinq p. cent des commissaires d'école sont des femmes.

Laval et rive nord

Allons-y pour les résultats. À la Commission scolaire Chomedey-Laval (18 000 élèves), Henri-Claude Beaulieu a été facilement réélu. Il était le seul commissaire à devoir affronter de nouveaux

candidats. Les 19 postes seront occupés par des membres du Regroupement des partenaires scolaires. Près de 19 p. cent des gens inscrits sur la liste électorale ont utilisé leur droit de vote.

À la Commission scolaire des Écores (8300 élèves), à Laval, il n'y avait que quatre sièges en jeu sur les 19 postes, les autres ont été élus par acclamation. Diane Latour-Gadbois et Pierre Spérano, de l'Action scolaire positive (ASP), ont tous deux été élus avec deux indépendants, Claudette Galibois et Yvon Robert. L'ASP se retrouve donc avec 16 commissaires sur 19.

Du côté de la Commission scolaire des Manoirs (14 000 élèves), qui regroupe des écoles de la région de Terrebonne,

Lachenaie et Mascouche, il n'y avait qu'un seul poste de commissaire en jeu, sur 19. Mario Lavoie a été remercié de dix années de services en tant que président de la commission scolaire, battu par Claude Chapleau, un nouveau venu. Un peu plus de 22 p. cent des électeurs se sont prononcés.

Et ailleurs

À la Commission scolaire de Brossard (7300 élèves), Marguerite Gourd, Lorraine Lussier et Marc Gagné vont compléter l'équipe de 19 commissaires, dont 16 avaient déjà été élus par acclamation. Une moyenne de 14 p. cent d'électeurs ont exprimé leur opinion.

Enfin, du côté de l'Est de Montréal, à

la Commission scolaire Jérôme Le-Roy, le Groupe scolaire municipal, avec à sa tête Vincenzo Arciresi, a légèrement remporté la victoire, avec six commissaires d'élus. Le Groupe a défait l'Alliance scolaire, qui n'a pu faire mieux que cinq commissaires d'élus. La Coalition d'Anjou et le Ralliement ont tous deux fait élire un commissaire. Dix-sept p. cent des électeurs ont exprimé leur opinion.

À la Commission scolaire du Lakeshore, Christopher Campbell, Angela Brazeau, Edwin Holland et Brian Lane ont défait leurs adversaires. Ils iront ainsi rejoindre les 19 autres commissaires déjà élus par acclamation. Fait à noter, plus de 58 p. cent des 1100 électeurs inscrits ont exercé leur droit de vote.

Un cahier d'exercices de géographie d'un enseignant de Richmond fait le tour du Québec

Presse Canadienne

RICHMOND

■ Richard Huckle, un enseignant à l'école secondaire Sacré-Cœur de Richmond, a vu la réédition de son cahier d'activités d'activités qu'il a préparé, il y a quelques années, dans le cadre du cours de base «Géographie du Québec et du Canada».

«En tant que professeur, j'ai toujours essayé de créer mes propres exercices qui correspondent à ma personnalité et à ma conception de la pédagogie», explique Richard Huckle. «En réalisant ces cahiers, j'ai atteint les objectifs que je m'étais fixés puisqu'ils contribuent à rendre le cours plus intéressant et plus vivant, en plus de constituer une ressource supplémentaire pour la cartographie.»

Conçu pour le cours offert aux élèves de troisième secondaire à travers la province, le cahier d'activités se veut avant tout un complément au manuel de base.

Il contient six modules allant des ressources minières et hydrographiques aux ressources forestières et agricoles, en passant par l'énergie, la population, le développement économique et le Québec et le Canada dans le monde.

Une annexe offre des cartes, des climatogrammes et des graphiques, «des éléments qui faisaient défaut dans certains autres cahiers pour l'enseignement du cours», souligne M. Huckle.

«Le cahier invite l'élève à participer de façon active à sa formation. Les activités qu'il contient lui demandent de colorier et de compléter des cartes, de construire des graphiques, de faire des calculs et surtout de réfléchir. En plus, l'élève se doit de consulter des annuaires, des rapports annuels, des atlas, la carte routière du Québec, des monographies et par dessus tout son cerveau. Le cahier sert pour la partie exercice du cours tandis que le manuel de base est utilisé pour la partie théorique», explique l'auteur qui compte 26 années d'expérience en enseignement.

Projet

L'idée de préparer un tel cahier lui est venue en 1982, alors qu'il bénéficiait d'une libération d'un an de sa commission scolaire pour travailler à un projet de vidéo-cassettes associé au Programme Géographique du Québec et du Canada.

Au cours de sa recherche, il a été mis en contact avec la Maison d'édition du Renouveau Pédagogique (ERPI), spécialisée dans le

livre scolaire, et qui s'est enquis de son intérêt pour la réalisation d'un cahier d'activités. Une étude de marché s'étant avérée positive, le premier cahier paraissait le 1^{er} juin 1987.

M. Huckle raconte que ce fut un travail de longue haleine, qui a nécessité beaucoup d'heures de recherches. «Ayant tout fait de A à Z, à part la rédaction cartographique, il a fallu que j'effectue beaucoup de recherches aux bureaux de la statistique, à l'Université de Sherbrooke et à différents ministères pour compiler toutes les données du cahier. J'y ai passé deux étés et mes vacances, de même que les journées de relâche. En tout, je dois avoir consacré plus de mille heures à ce travail», estime M. Huckle.

Il est particulièrement fier du résultat, tellement probant que l'éditeur lui a demandé une deuxième édition, tout en libérant deux de ses employés pour l'assister à la correction et à la révision.

Nouveauté

L'auteur précise que la nouvelle édition comporte un aspect de nouveauté puisque les élèves peuvent désormais vérifier leur réponse à l'aide d'un ordinateur.

«Grâce à une subvention, j'ai

créé les logiciels du cahier, correspondant à plus d'une centaine d'exercices, et chaque module a été transmis sur disquettes. Cela permet aux élèves de progresser à leur rythme et d'avoir leur propre professeur par l'utilisation de l'ordinateur.

«Les logiciels de la deuxième édition du cahier d'activités sont expérimentés pour la première fois cette année. Un groupe spécial suit le cours par méthode informatisée tandis qu'un groupe régulier poursuit l'apprentissage du cours de géographie par la méthode traditionnelle.»

Le professeur procède à la vérification des erreurs afin que l'an prochain tout soit rodé comme il le faut en fonction d'une éventuelle extension du cours informatisé à l'ensemble des élèves, en communication avec un ordinateur central.

Ce voeu tient beaucoup à cœur à M. Huckle qui estime que l'enseignement est dispensé de façon trop artisanale au Québec en 1990.

«Nous sommes en retard sur les autres et nous devrions utiliser davantage l'informatique et la vidéo pour les cours. Pour ce faire, il faudra plus de concertation, de ressources financières, de planification et surtout d'ouverture d'esprit» affirme-t-il.

Les gouvernements n'ont pas rempli leurs promesses, dit Sioui

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ La crise autochtone a certes laissé ses traces, mais son impact auprès des gouvernements aura duré le temps d'une promesse, déplore le vice-président de l'Assemblée des premières nations Konrad Sioui.

M. Sioui estime que les dernières promesses brisées n'ont fait qu'ajouter à la frustration des Amérindiens et que les chefs autochtones doivent mettre beaucoup d'énergie à «calmer leur monde».

Le message lancé, hier, aux participants d'une rencontre organisée par le regroupement Action-milieu n'est pas agressif. M. Sioui s'est en effet contenté de parler de coexistence pacifique, un principe de base chez les Amérindiens, affirme-t-il.

Mais, selon lui, les événements de l'été ne sont pas nés de simples caprices. Et les promesses qui ont découlé de la crise ne devraient pas être reléguées aux oubliettes.

«J'arrive d'une assemblée à Vancouver et nous nous sommes justement attaqués à cette question. La frustration des gens est encore très grande. Nous rencontrons régulièrement les chefs afin de calmer tout le monde, mais la tension est forte.

«Nous n'avions pas besoin de la crise de cet été et nous n'avons pas besoin d'en connaître une autre. Personne ne veut prendre les armes. Mais les gens désespérés posent parfois des gestes désespérés. Et il faudra que les gouvernements le comprennent et posent des gestes concrets».

La priorité

Durant la crise, le gouvernement fédéral avait promis d'accorder la priorité au dossier autochtone. Les Amérindiens attendent encore leur tour.

Le gouvernement provincial a donné aussi priorité à sa commission sur l'avenir du Québec. Mais, encore une fois, les Amérindiens ont été écartés, et ce, après que le Parti québécois et le parti Égalité aient appuyé une proposition voulant qu'un représentant autochtone siège au sein de cette commission.

«Il n'y a aucune volonté politique. Le gouvernement fédéral veut éteindre les titres de droits territoriaux, et c'est là la seule chose à laquelle nous nous opposons. Ce serait si simple de créer des lois et de nous reconnaître ces droits. Nous ne demandons pas de récupérer l'ensemble du pays mais que nous soit reconnu notre droit d'y vivre et d'y pratiquer nos coutumes».

JE LIS, JE LE DIS



Invitée d'honneur:

- Sylvie Desrosiers signe «Les cahiers d'Elisabeth» de 10h à 16h au stand La courte échelle (535)

Aujourd'hui à la place Alcan/Hydro-Québec

10h15: LES COQUILLES TYPOGRAPHIQUES AMUSANTES DANS LES LIVRES

Animé par Aurélien Ramat

11h15: JEU-QUESTIONNAIRE SALON

Invitation lancée aux jeunes par Hélène Guy

Proposé par Le livre animé

12h15: J'AIME LES EXPÉRIENCES

Démonstrations scientifiques tirées du livre «J'aime les expériences» (Éditions Héritage), par les adjoints du professeur Scientifix

13h00: REMISE DES PRIX DU JEUNE PUBLIC

Concours organisé en collaboration avec Communication-Junesse. Le Salon du livre de Montréal et La Presse

13h30: AU THÉÂTRE ALCAN

Le théâtre Parminou présente: «Au pied de la lettre»

14h30: COMME UN GRAND LIVRE OUVERT

Le Québec à la Une

Gérard-Marie Boivin reçoit Louis Caron, Pierre Godin

Marc Laurendeau et Paul-André Linteau

15h30: TABLE RONDE SUR LA CRITIQUE LITTÉRAIRE

Présentée par Le Devoir

Invités: Jean Basile, Denise Bombardier, Mario Cardinal, Gilles Marcotte

16h30: CONFIDENCES D'ÉCRIVAIN

Gilles Archambault reçoit Sylvie Desrosiers

17h15: REMISE DES PRIX JOURNAL DE MONTRÉAL/UNION DES ÉCRIVAINES ET ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS

19h00: REMISE DU PRIX BIBLIO 1989

Attribué par le Regroupement des bibliothèques centrales de prêt du Québec

19h30: REMISE DU PRIX ALVINE-BÉLISLE

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

DU 15 AU 20 NOVEMBRE 1990

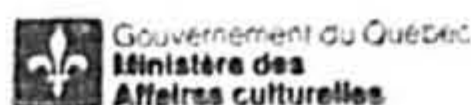
PLACE BONAVENTURE

Le jeudi de 17h à 22h
Vendredi, samedi, dimanche de 11h à 22h
Le lundi de 10h à 22h
Le mardi de 10h à 18h

Prix d'entrée: 5\$
Étudiants/Aînés: 3\$



Lavalin



La Presse

Hydro-Québec

EXPOSITION DE TIMBRES



Millions de timbres, enveloppes et cartes postales présentes et offerts par 50 détaillants.

23, 24 et 25 novembre

À la Place Bonaventure

Montréal

Heures: Ven. 10 h à 20 h; Sam. 10 h à 18 h; Dim. 10 h à 17 h.

ADMISSION GRATUITE

Ensemble philatélique GRATUIT pour jeunes participants 3 000\$ de prix de présence, tirage à toutes les heures.



BIJOUTERIE

GAMBARD

AGENT OFFICIEL ROLEX



ROLEX

866-3876

VENTE ET SERVICE TECHNIQUE

630-A, CATHCART

MONTRÉAL CENTRE-VILLE



RÉSULTATS

Tirage du 90-11-17



Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

GAGNANTS	LOTS
6/6	2 239 101,80\$
5/6+	11 88 437,40\$
5/6	530 1 403,60\$
4/6	24 484 58,40\$
3/6	391 443 10,00\$

4 16 24 28 35 46

VENTES TOTALES: 21 415 232,00\$

No complémentaire: 5

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 000 000,00\$

Prochain tirage: 90-11-21

Tirage du 90-11-17



Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage

NUMÉROS	LOTS
754456	100 000 \$
54456	1 000 \$
4456	250 \$
456	50 \$
56	10 \$
6	2 \$

Tirage du 90-11-17



Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le samedi

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 139 809,00\$
5/6+	1 40 703,00\$
5/6	57 476,00\$
4/6	2 736 44,60\$
3/6	41 989 5,00\$

6 14 17 21 31 36

MISE-TOT 11 12 13 37

No complémentaire: 15

GAGNANTS LOT

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 400 000,00\$

VENTES TOTALES: 1 483 749,00\$

T.V.A., le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Maintenant ministre, Normand Cherry vient de découvrir la vraie misère

Le portefeuille du Travail lui échoit au bout de 32 années de militantisme syndical

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUEBEC

■ Qui, dans l'entourage de Normand Cherry, aurait vu en lui un ministre du Travail, il y a seulement cinq ans ou même deux ans? Certainement pas lui.

Né et élevé rue Drolet, à peu près dans «la petite patrie» mont-réalisée du téléroman de Claude Jasmin, ce fils d'ouvrier s'est retrouvé à l'usine à 15 ans, après neuf années de fréquentation scolaire. Il y a passé 36 années dont 32 ont été marquées d'un militantisme syndical inébranlable. Un chemin peu fréquenté par les précédents ministres du Travail.

S'il lui est arrivé, au cours de ses années de vie syndicale, d'apporter quelque soutien à des collègues aux prises avec des difficultés financières, jamais il n'avait côtoyé la vraie misère comme depuis son entrée en politique.

La circonscription de Sainte-Anne, dans le sud-ouest de Montréal, cache derrière l'opulence criarde de l'Île-des-Sœurs, des quartiers entiers que mange la pauvreté: Pointe Saint-Charles et Saint-Henri.

«Je n'en croyais pas mes yeux», confie un Normand Cherry scandalisé par la détresse des personnes âgées, que la pauvreté ou l'abandon ont isolées.

«Récemment, une vieille femme trop pauvre pour payer un interurbain, m'a demandé de bien vouloir téléphoner à sa fille à Saint-Hyacinthe, dont elle était sans nouvelles depuis quatre mois.

«Quand j'ai appelé, la fille m'a demandé de quoi se plaignait sa mère, qui vit, assurait-elle, dans un foyer plus confortable que son propre appartement... Et puis je la sors, à la fête des mères... ajoutait-elle. Sa mère ne demandait rien, elle ne voulait que des nouvelles d'elle!»

Repêché par Robert Bourassa qui sollicitait désespérément des candidatures anglophones après la démission des ministres Clifford Lincoln et Richard French, le nouveau ministre est pourtant issu d'une famille ouvrière dans laquelle nul n'a jamais prononcé un mot d'anglais. Orphelin de mère à l'âge de huit ans, Normand Cherry était embauché à 15 ans, comme messenger, à l'usine Canadair de Saint-Laurent, où travaillait déjà son père.

Un jeune débrouillard

Devenu magasinier en 1957, ses collègues l'éisent délégué syndical.

«Qu'est-ce qui les avait portés à vous faire confiance, vous aviez 19 ans?»

— «J'étais effectivement le plus jeune du groupe, mais on me trouvait débrouillard, on disait que j'avais le sens de l'organisation.»

Marié à 19 ans, il est à la tête d'une famille de six enfants et de trois petits-enfants. En 1965, il devient membre du comité de griefs de son syndicat, l'Association internationale des machinistes et travailleurs de l'aérospatiale (AIMTA), local 712, alors que l'agent d'affaires sénior, en quelque sorte le président, est nul autre que Louis Laberge, pour qui il a toujours conservé une amitié indéfectible.

Décembre 1969, M. Cherry devient président de son syndicat et, ce mois-ci, il aurait été mis en nomination pour un huitième mandat s'il n'avait choisi la politique. En 25 ans, il aura participé directement au renouvellement de 12 conventions collectives, toujours chez Canadair, devenue Bombardier-Canadair après la vente de l'entreprise, en 1986.

Sauver Canadair

C'est cependant le «comité de survie» de Canadair, dont il a été le principal animateur, qui lui permettra de s'illustrer comme un négociateur habile, comme un lobbyiste fort efficace. On est en 1985, le comité est formé pour réagir à une décision d'Ottawa de mettre en vente cinq sociétés de la Couronne, dont Canadair, une usine qui faisait alors travailler 4 500 personnes et qui en compte maintenant 7000.

Normand Cherry a piloté le dossier avec conviction. «Il fallait s'assurer que Canadair serait vendue et non démantelée; on s'est opposé à un projet du service d'urbanisme de la CUM qui faisait disparaître la piste d'atterrissage et les terrains de l'entreprise et on a mené la bataille pour que l'entretien des appareils F-18 soit effectué à Montréal», rappelle-t-il.

À l'époque, M. Cherry a été vu au petit écran, coast to coast, ferraillant ferme contre le premier ministre du Manitoba, le neo-démocrate Howard Pawley, qui faisait des pieds et des mains pour que l'entretien de ces appareils soit confié à Bristol Aerospace, au Manitoba.

Là, on a commencé à connaître Normand Cherry.

À l'approche des élections fédérales de 1988, le NPD lui a proposé d'être candidat. Raymond Garneau, lieutenant québécois de John Turner suit de peu et l'invite à poser sa candidature comme libéral dans Saint-Laurent. Au même moment, les conservateurs le courtisent pour qu'il se présente contre... Raymond Garneau dans Ahuntsic.

«La politique fédérale ne m'intéressait pas.»

Comment le premier ministre du Québec l'a-t-il amené à la politique? «M. Bourassa est député de Saint-Laurent et j'ai eu à le rencontrer à plusieurs reprises à propos de Canadair. Il aimait ma façon de présenter mes dossiers. Je ne lui arrivais pas avec des problèmes, mais avec une ébauche de solution, un plan de communication», explique-t-il.

À l'été 89, alors qu'il sollicite une entrevue d'affaires avec le premier ministre, celui-ci fixe le rendez-vous à son bureau d'Hydro-Québec plutôt que dans son comté. Là, il croit comprendre ce qui s'en vient.

«Je parlais le lendemain pour une dizaine de jours à San Diego, où l'industrie aérospatiale tenait un congrès. C'est le temps de réflexion dont j'ai disposé. Ma femme m'a dit: «si l'es heureux là-dedans, moi je te suis. Mais pour un mandat... pas plus de deux.»

Des cours et des cours

Bien que peu instruit, Normand Cherry s'exprime tout aussi correctement que s'il avait fait ses humanités.

«J'ai souvent déploré que les gens du mouvement syndical ne surveillaient pas assez leur langage, leur image ou leur tenue vestimentaire», explique-t-il, lui qui fait maintenant tailler ses costumes et qui porte des chemises avec ses initiales.

Pour parfaire sa formation, il a pris d'innombrables cours en relations industrielles, aux États-Unis et ici, notamment à l'Université Sir George William et à Loyola.

«L'été, au lieu de partir en vacances, je suivais des cours. Je



Le ministre du Travail, Normand Cherry. PHOTO PC

sentaient que cela m'aiderait dans mon cheminement», raconte-t-il.

Concernant les dossiers du ministère du Travail, dont il est titulaire depuis le 5 octobre, fonction qu'il cumule avec celle de délégué aux Communautés culturelles, M. Cherry se montre prudent. Très prudent.

«Je me suis donné cinq ou six semaines pour comprendre tous les dossiers et maîtriser ce que j'appelle mon canevas de travail avant de parler de projets», dit-il.

Malgré l'empressement des centrales syndicales pour qu'il en fasse appliquer au plus tôt les 62 recommandations, le ministre Cherry n'est pas prêt à opiner sur le rapport Picard-Sexton, qui avait pour mandat d'établir les modalités d'un système de stabilisation du revenu et de l'emploi dans l'industrie de la construction. Il étudie soigneusement ce document de 300 pages, qu'il a soumis à «des experts».

«Je veux regarder méthodiquement ce qu'on peut faire pour améliorer ce qui demande à l'être, mais mon approche, à date, est de responsabiliser les parties.

«On va arrêter de venir voir le ministre du Travail pour domper sur son bureau tous les problèmes qu'on ne règle pas», de conclure le ministre.

Beaucoup de Canadiens ne sont pas satisfaits de leur travail, selon un sondage Gallup

■ Les enquêteurs de l'Institut Gallup ont demandé récemment à des membres de la population active combien de temps ils prévoient continuer à travailler dans le même type d'emploi qu'ils ont actuellement.

Il ressort du sondage qu'environ un travailleur sur six (16 p. cent) disent espérer faire un travail différent d'ici un an. Vingt-cinq p. cent projettent de faire quelque chose de plus important et plus intéressant d'ici cinq ans.

Plus précisément, la question

posée par Gallup était la suivante: «Pouvez-vous me dire - donnez-moi simplement votre meilleure supposition - combien de temps vous continuerez à travailler dans le même type d'emploi que vous avez aujourd'hui? Environ un an, jusqu'à 5 ans, 10 ans ou plus longtemps que ça?»

Les résultats incluent les réponses des personnes qui disent qu'elles vont prendre leur retraite dans quelques années.

Treize p. cent des répondants soutiennent qu'ils vont rester dans leur même emploi jusqu'à la fin du siècle, tandis que 40 p. cent des Canadiens prévoient continuer dans leur même emploi plus de dix ans. Environ 6 p. cent des personnes interrogées n'ont pas d'opinion sur la question.

Les spécialistes ont fait des études qui ont démontré récemment la tendance des travailleurs canadiens à changer fréquemment d'emplois au cours de leur vie de travail. La fidélité à un seul employeur a diminué d'une façon marquée au cours des dernières décennies.

Les travailleurs de la région des Prairies semblent plus enclins à demeurer dans leur même type d'emploi dans l'avenir. Quarante-huit p. cent des travailleurs dans ces trois provinces déclarent qu'ils vont continuer dans le même type d'emploi pendant plus de dix ans. En Ontario, la province qui a l'économie la plus diversifiée, 35 p. cent seulement des travailleurs expriment la même opinion.

Les enquêteurs de Gallup ont également demandé aux travailleurs si, au cours des cinq dernières années, leur emploi actuel a changé d'une manière considérable à cause de la nouvelle technologie. Quarante et un p. cent des personnes travaillant à l'extérieur de chez eux confirment que leur travail a changé effectivement au cours des cinq dernières années en raison de la technologie.

Cinquante-six p. cent des travailleurs disent que leur travail n'a pas changé d'une façon marquée, tandis que 3 p. cent n'ont pas d'opinion sur la question.

La loi 160 risque de devenir un boomerang pour le gouvernement

FRANÇOIS BERGER

■ Les sanctions imposées aux employés du réseau de la santé et des services sociaux, en vertu de la sévère loi 160 sur les services essentiels, risquent d'avoir un effet boomerang sur le gouvernement du Québec, qui a promis de «corriger» cette loi punitive appliquée aux grévistes de septembre 1989.

Les syndicats envisagent de réclamer des compensations financières pour leurs membres «abusivement» punis, renvoyant ainsi à Québec une partie des effets des sanctions.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc Yvan Côté, attend pour la fin du mois le rapport d'un comité spécial d'enquête chargé d'évaluer les effets de la loi 160. Cette loi a imposé des diminutions de salaire, des amendes et des pertes d'ancienneté aux quelque 100 000 travailleurs qui avaient défié le gouvernement en pleine campagne électorale. L'an dernier, afin de faire débloquent les négociations dans le secteur public.

La sanction la plus importante quant à son impact sur le climat de travail, celle de la perte d'un an d'ancienneté par journée de grève, a été au coeur des audiences tenues depuis deux mois par le comité spécial composé de M. Norbert Rodrigue, directeur général de la Conférence des Conseils régionaux de la santé et des services sociaux, et de M. Maurice Lemelin, directeur des services pédagogiques à l'École des hautes études commerciales.

Le ministre Côté a promis au début de novembre d'apporter des correctifs à l'application de la loi, à la lumière des recommandations du comité Rodrigue-Lemelin.

Les syndicats réclament la restauration des anciennes listes d'ancienneté. On estime à 75 000 le nombre de salariés — dans les hôpitaux surtout — qui ont vu leur ancienneté réduite, certains se retrouvant même à zéro, ce qui signifie la perte de leur sécurité d'emploi. Dans certains établissements, la sanction de l'ancienneté n'a pas été appliquée, ce qui crée confusion et traitements différents entre les employés de l'État.

Outre le mauvais climat de travail créé par les sanctions, la réduction de l'ancienneté signifie pour de nombreux travailleurs de la santé des pertes monétaires imposantes, de l'ordre de plusieurs milliers de dollars dans certains cas. Les salariés n'ayant pas obtenu un poste qui leur revenait en fonction de la liste originale d'ancienneté ont déposé des griefs et pourraient réclamer des compensations financières si Québec consent à restaurer les listes d'ancienneté. Déjà, les centrales syndicales ont offert au gouvernement de prolonger d'un an, jusqu'en 1992, les conventions collectives si les sanctions sont levées.

De telles compensations financières aux employés lésés par la loi entraîneraient des déboursés de plusieurs dizaines de millions de dollars de la part du gouvernement, le boomerang lui revenant en pleine face.

Entretiens, les procédures judiciaires entreprises par les

syndicats, pour faire déclarer nulle la loi 160, se poursuivent avec des «conférences préparatoires» entre les parties et le juge Pierre Viau de la Cour supérieure. Le juge commencera le 14 janvier à entendre le gouvernement et les syndicats dans cette action en nullité. Invoquant les chartes canadienne et québécoise des droits, les syndicats font valoir que la loi 160 transforme les employés en juges qui condamnent les salariés sans que ces derniers aient pu se faire entendre.

Les amendes

D'autre part, le gouvernement n'a pas encore disposé de la plus grande partie des sommes d'argent provenant des amendes imposées aux syndicats.

Ces amendes, équivalentes à une journée de salaire par jour de grève, totalisent 18 millions et doivent être versées, en vertu de la loi 160, à des organismes de charité.

Une somme de 4,5 millions a déjà été distribuée à 61 organismes, dont la Croix-Rouge, l'Ambulance Saint-Jean, des organismes d'aide aux sidéens, d'accueil pour les cancéreux et des centres d'action bénévole.

Les 13,5 millions qui sont encore dans les coffres du gouvernement sont destinés à des organismes spécialisés dans le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées, etc.

Le ministère de la Santé avait identifié le printemps dernier quelque 450 organismes de ce genre. Jusqu'à maintenant, seulement 283 organismes ont été jugés admissibles au versement d'une partie des amendes. Onze ont refusé ces dons, indisposés par leur provenance.

Un porte-parole du cabinet du ministre Marc-Yvan Côté a indiqué hier qu'aucun échéancier n'était prévu pour l'octroi des amendes aux organismes de maintien à domicile. Encore 130 organismes possiblement admissibles n'ont pas répondu à l'appel de Québec.

Dans une lettre transmise en juin aux organismes financiers par Centraide, le président de cet organisme parapluie, M. Jean Lessard, avait incité à la prudence devant les dons provenant des amendes syndicales.

Plus de la moitié des organismes financiers par Centraide s'occupent de maintien à domicile. «Nous n'avons pas fait de vérification parmi les organismes, mais il y en a qui ont accepté ces dons, d'autres pas», a déclaré à La Presse M. Lessard.

Selon lui, la collaboration des syndicats dans la campagne annuelle de souscription pour Centraide a été bonne, la question des amendes n'ayant pas perturbé la collecte chez les employés des entreprises, qui fournissent plus de la moitié des fonds.

De leur côté, les syndicats ont décidé de compenser leurs membres victimes des amendes. La CSN a versé 14 millions, la Fédération des infirmières a levé une cotisation spéciale de 160 dollars parmi ses membres qui n'avaient pas fait grève, et la CEO vient d'octroyer 50 dollars par jour de grève à quelque 7 000 salariés de la santé.

Les chauffeurs de la STL acceptent les offres patronales à 53 p. cent

RAYMOND GERVAIS

■ C'est dans une proportion de 53 p. cent que les chauffeurs d'autobus de la Société de transport de Laval (STL) ont accepté hier les plus récentes offres de leur employeur, devenant ainsi le cinquième et dernier syndicat de la STL à entériner les ententes intervenues à la table de négociations.

D'une durée de deux ans et rétroactive au 1^{er} août 1990, la nouvelle convention des quelque 450 chauffeurs accorde des augmentations de 4 p. cent pour chacune des années du contrat de travail.

De plus, les chauffeurs obtiennent une bonification au chapitre de leur régime de retraite. Jusqu'à maintenant, la contribution de l'employeur et de l'employé au régime était chacune de 3 p. cent du salaire. Dorénavant, la STL injectera 4 p. cent à partir de la date de signature de la convention jusqu'au 1^{er} janvier 1992. À compter de cette date, la Société versera 4,5 p. cent pour le reste de la durée de la convention.

Au chapitre de l'assurance collective, les chauffeurs verront doubler leur protection d'assurance-vie, qui passe de 25 000 \$ à 50 000 \$. L'employeur assumera aussi, jusqu'à concurrence de 50 p. cent, la prime d'assurance-médicaments.

Un autre gain important pour les chauffeurs consiste en l'obtention d'une bonification de vacances. Les syndiqués auront droit à quatre semaines de vacances après 6 ans de service au lieu de 8 ans.

Les chauffeurs devaient se prononcer sur ces offres le 13 novembre, mais les négociations avaient échoué à la dernière minute, les négociateurs patronaux et syndicaux ne s'entendant pas sur l'interprétation de deux congés mobiles reportés.

Rappelons que contrairement aux autres employés de la STL, les chauffeurs ne demandaient pas la semaine de travail de quatre jours, cette dernière étant difficilement applicable dans le cas des chauffeurs.

Il y a deux semaines, la STL accordait à ses employés de bureau, d'entretien, de terminus ainsi qu'à ses répartiteurs la semaine de travail de quatre jours.

Les conventions collectives à la STL étaient expirées depuis le 31 juillet.

Offres rejetées à Canadair

■ Malgré une recommandation de leur exécutif d'accepter les offres de la compagnie, les travailleurs de Canadair ont rejeté hier massivement la convention qui leur était proposée par Bombardier et qui leur accordait des augmentations salariales de 16 p. cent échelonnées sur trois ans.

Surpris du résultat du vote, le président du syndicat M. Jean-Léo Côté se demande maintenant comment la compagnie va réagir.

À peine la moitié des travailleurs syndiqués se sont prévalus de leur droit de vote hier lors de cette importante assemblée.

M. Côté a indiqué que le syndicat se rangeait derrière ses membres, mais qu'il devait maintenant réévaluer la stratégie de négociations.

Pas moins de 1062 travailleurs ont voté contre la proposition de leur exécutif tandis que 711 ont voté pour accepter les offres de la compagnie.

«J'avoue que je suis un peu déboussolé pour le moment, je ne m'attendais pas à un rejet de la part des membres et je m'interroge sur le taux de participation des syndiqués à l'assemblée», a confié le président syndical.

Chez les syndiqués on veut tester la négociation et voir ce que Canadair, une filiale de Bombardier a dans le ventre.

Au cours de l'été dernier, Canadair avait déclaré que la situation financière de l'entreprise était saine et que la compagnie ne prévoyait pas de ralentissement dans ses ventes.

CONVERSATION ANGLAISE

LPS®

878-2821

- Individuel
- Groupe (4 à 8 élèves)
- Cours à domicile avec cassettes VIDÉO

CP 6624

BRÉBEUF

• UNE TRADITION D'EXCELLENCE •

COURS SECONDAIRE

- ♦ GARÇONS DE 1ÈRE À 5È SECONDAIRE
- ♦ MIXTE EN 5È SECONDAIRE
- ♦ RÉSIDENCE POUR GARÇONS ET FILLES

PORTES OUVERTES
LE MERCREDI 21 ET LE JEUDI 22 NOVEMBRE DE 15H30 À 17H30

CANDIDATS À LA 1ÈRE SECONDAIRE

- ♦ EXAMEN D'ADMISSION LE SAMEDI 1ER OU 8 DÉCEMBRE DE 9H00 À 12H00

CANDIDATS(ES) AUX AUTRES CLASSES

- ♦ ÉTUDE DU DOSSIER
- ♦ NOUS OFFRONS LA CONTINUITÉ AU COLLÉGIAL (PORTES OUVERTES POUR LE COURS COLLÉGIAL LE JEUDI 7 FÉVRIER 1991)

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
COURS SECONDAIRE
3200, CHEMIN SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3T 1C1
342-1320
COLLÈGE PRIVÉ DÉCLARÉ D'INTÉRÊT PUBLIC

Le Monde



Le sultan Qabous bin Saïd

Lueur de démocratie au sultanat d'Oman

Reuter

MASCATE

■ Le sultan Qabous bin Saïd a annoncé hier la création prochaine d'une assemblée consultative à Oman.

Dans un discours prononcé à l'occasion de ses 20 ans de règne, le sultan a précisé que cette assemblée, au sein de laquelle les 42 circonscriptions du pays seraient représentées, serait mise en place dans un délai d'un an.

Un responsable a dit qu'il s'agissait du premier parlement élu au suffrage universel des États du Golfe. Selon d'autres toutefois, le mode de désignation des membres n'a pas encore été fixé.

Dans son allocution, le sultan a assuré qu'aucun membre du gouvernement n'appartiendrait au parlement, lequel «fournira aux citoyens d'Oman l'occasion de participer plus largement aux responsabilités et aux tâches de construction de la patrie».

Oman dispose d'un Conseil d'Etat consultatif composé de 52 membres nommés, représentant le gouvernement central, les circonscriptions et le secteur privé.

Pour les observateurs, la création d'une assemblée constitue une étape importante pour le sultanat. L'un des États les plus centralisés du Conseil de coopération du Golfe (CCG).

Qabous a déposé son père, le sultan Saïd, en juillet 1970, pour sortir son pays de l'isolement et consacrer ses revenus pétroliers à la modernisation et au développement.

Il cumule les fonctions de premier ministre, ministre de la Défense et ministre des Affaires étrangères.

Le sultanat a joué un rôle important dans le déploiement dans le Golfe d'une force multinationale contre l'Irak.

Des observateurs ont estimé que l'invasion du Koweït par l'Irak serait de nature à renforcer les demandes de démocratisation dans les monarchies du Golfe.

Les employeurs israéliens voient un saboteur en chaque ouvrier palestinien

Agence France-Presse
JÉRUSALEM

■ Les ouvriers palestiniens des territoires occupés ont adopté une nouvelle arme pour lutter contre l'occupation israélienne, le sabotage sur leurs lieux de travail en Israël.

Cette pratique du «sabotage blanc», selon la terminologie israélienne, existait avant l'Intifada, mais elle a pris une ampleur sans précédent depuis l'éclatement du soulèvement en décembre 1987.

Tsvika Fridman, de l'Association des entrepreneurs israéliens, évalue à 1000 \$ par appartement et 20 000 \$ par immeuble les dommages causés par la vague de «sabotage blanc».

Sur les 40 000 appartements en construction en Israël, estime-t-il, la perte sèche atteint entre 20 et 30 millions \$.

Prévoyants, de nombreux entrepreneurs ont augmenté les prix des logements en fonction des pertes prévisibles.

De plus en plus de détériorations d'équipement sont signalées sur les chantiers israéliens, qui emploient 50 000 Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza. 50 000 autres travaillent dans les entreprises alimentaires et le textile, l'agriculture et les garages, et dans les services (hôtellerie, restauration et établissements hospitaliers).

Shlomo Kotler, entrepreneur à Guivat Zeev, nouveau quartier juif de Jérusalem-est, a eu un jour la surprise de trouver des appartements dont il venait d'achever la construction «dans un état lamentable»: carreaux et évier brisés, carrelages fêlés, baignoires dont l'émail était éclaté à coups de marteau. Aucun doute pour lui: les responsables en étaient ses employés arabes.

Un autre entrepreneur est poursuivi en justice par ses clients pour leur avoir livré des appartements dont les murs suintaient en raison de fuites dans la tuyauterie. Il préfère, comme ses collègues, garder l'anonymat, pour ne pas perdre sa clientèle.

Le principe de ces actes de sabotage courants, pratiqués le plus souvent lors de la finition des travaux, est de rendre difficile la localisation des dommages: à l'exemple de bulles dans le béton — qui rendent l'ensemble des structures très fragiles — ou de poches d'eau dans l'installation électrique. L'équipement mécanique est aussi visé: sable ou sucre dans les moteurs.

Le bâtiment n'est pas le seul secteur touché: les archives et le

département de radiologie à l'hôpital Rambam, de Haïfa, dans le nord d'Israël, ont été inondés par malveillance. Des inconnus ont uriné dans des sachets contenant du plasma. Des

employés palestiniens ont été surpris crachant dans la soupe destinée aux clients de grands hôtels de Tel-Aviv.

Le député Dedi Zucker, du Mouvement des droits civiques,

estime que de tels actes s'inscrivent dans le cadre de l'Intifada. «À travers son patron, c'est l'État d'Israël que l'ouvrier palestinien cherche à toucher par ces moyens», affirme-t-il.



Un travailleur palestinien saute pour éviter le coup de pied que lui destinait un soldat israélien hier en Cisjordanie.

PHOTO REUTER

Shamir veut conserver les territoires occupés pour les immigrants juifs

Reuter

TEL AVIV

■ Le premier ministre Yitzhak Shamir a déclaré hier qu'Israël devait conserver les territoires occupés de Cisjordanie et de la bande de Gaza pour les immigrants juifs.

Lors d'un service à la mémoire d'anciens dirigeants de son parti, le Likoud, Shamir a déclaré qu'Israël, en leur souvenir, se devait de conserver les territoires arabes conquis en 1967 pendant la Guerre des Six jours.

«Les anciens dirigeants de

notre mouvement nous ont laissé un message clair: conserver la terre d'Israël de la mer au Jourdain pour les générations à venir, pour l'immigration de masse et pour le peuple juif, qui en grande majorité sera rassemblé dans ce pays», a-t-il dit dans un discours en hébreu.

Le terme biblique de «terre d'Israël» comprend la bande de Gaza et la Cisjordanie, mais aussi le territoire d'Israël proprement dit, Jérusalem-Est et les hauteurs du Golan.

Pour tenter semble-t-il d'atténuer la portée de ses propos, le premier ministre a ensuite déclaré à Radio-Israël qu'il n'avait

pas lié le problème des territoires à l'immigration juive.

«J'ai dit très clairement: le message est que nous devons conserver entièrement la terre d'Israël de la mer à la rivière. Et nous espérons et nous oeuvrons pour une *aliya* (immigration juive) massive», a-t-il dit.

Avec l'arrivée de nombreux juifs soviétiques en Israël, les Arabes qui vivent dans les territoires occupés redoutent de voir les nouveaux immigrants soviétiques s'installer à leur place. Les États-Unis ont cependant fait savoir qu'ils considéraient l'implantation de juifs dans les territoires occupés comme un obstacle au processus de paix.

Les milices chrétiennes tardent à quitter Beyrouth

Reuter

BEYROUTH

■ Les Forces libanaises (FL) et les phalangistes, deux factions chrétiennes, ont retardé le déploiement de l'armée libanaise dans l'ensemble de Beyrouth, qui devait débuter samedi, en y posant des conditions, apprend-on de source gouvernementale.

Les FL ont préparé leur retrait, mais elles veulent, avant de partir, avoir l'assurance que les milices pro-syriennes n'auront pas accès à leur fief d'Achrafieh après le passage du quartier sous contrôle de l'armée, dit-on auprès de la milice chrétienne.

L'armée veut laisser le temps à la diplomatie de régler le problème avant la date butoir de lundi minuit fixée par le gouvernement pour le retrait de toutes les milices, après 15 ans de guerre civile, indique-t-on de source libanaise etorisée.

Les FL et les phalangistes réclament aussi la restitution de plusieurs de leurs bureaux pris par les milices pro-syriennes après l'intervention des troupes syriennes et libanaises contre le général rebelle Michel Aoun, le 13 octobre.

Le ministre de la Défense Albert Mansour a reconnu hier que la naissance du «Grand Beyrouth» se heurtait à des «difficultés pratiques». Mais il a estimé que ces problèmes étaient mineurs et que le gouvernement s'employait à les régler avant la date limite fixée à la réunification des secteurs musulman et chrétien.

Des journalistes n'ont décelé dans le quartier d'Achrafieh aucun signe de retrait imminent des FL. Des miliciens, soutenus par des chars et véhicules blindés, sont retranchés dans leurs positions.

Samir Geagea, chef des FL, a déclaré à la Voix du Liban, radio de son organisation, qu'en dépit de la création imminente du Grand Beyrouth, il fallait «se garder de tout optimisme exagéré et attendre les résultats sur le terrain».

Le président Elias Hraoui a discuté de la situation avec le patriarche maronite Nasrallah Sfeir. À l'issue de l'entretien, il a invité les chrétiens à se ranger derrière son gouvernement qui, a-t-il dit, traite de manière «juste et équitable» toutes les factions libanaises. À l'exception des 10 000 hommes des FL, les principales milices du Liban ont déjà retiré la plupart de leurs armes lourdes de la capitale.

Les gens avertis savent que,
grâce à la TPS,
le prix courant des véhicules
devrait baisser en 1991.

Gorbatchev étrenne en Europe de l'Ouest sa fragile victoire politique

d'après Reuter et AFP
MOSCOU

■ Poussé par les députés soviétiques à un débat extraordinaire sur la situation d'urgence en URSS, Mikhaïl Gorbatchev a remporté une victoire politique dont la concrétisation sur le terrain reste toutefois pleine d'incertitudes.

En dix minutes de discours, le président soviétique est parvenu à convaincre le parlement d'adopter l'ensemble de ses propositions en vue d'un renforcement de ses pouvoirs personnels et de leur application dans le pays, alors que les critiques s'élevaient de plus en plus nombreuses contre le peu de résultats de son action.

Fort de sa fragile victoire politique, Gorbatchev était hier en Italie, en visite chez le pape, qu'il a invité «bientôt» en URSS et signant avec le premier ministre

italien, Giulio Andreotti, un traité d'amitié et de coopération qui réaffirme le principe de non-agression comme base des rapports entre l'Italie et l'URSS.

Avant de partir pour le sommet de la CSCE à Paris, Gorbatchev a souligné le caractère «européen» de ce traité, qui «ne répond pas seulement aux intérêts des deux pays, mais œuvre pour l'Europe entière». «Il est très important que le Sommet européen de Paris puisse s'appuyer sur une série d'accords bilatéraux d'un type nouveau, parmi lesquels le traité soviéto-italien a un rôle original et important», a-t-il dit.

Deux accords de coopération économique et de protection de l'environnement ont également été signés. Andreotti a souhaité que le projet d'aide de la CEE à l'URSS soit adopté lors du Conseil européen de décembre à Rome.

Mikhaïl Gorbatchev a par ailleurs reçu à Rome le prix Fuggi 1990, qui lui avait

été attribué en septembre pour son œuvre en faveur des droits de l'homme et de la liberté. Patronné par la présidence du Conseil italien, c'est l'un des prix culturels les mieux dotés au monde, avec un montant de 420 000 \$.

L'Allemagne pourrait faire don à l'URSS des stocks de vivres qui avaient été constitués à Berlin-Ouest dans l'éventualité d'un blocus des forces soviétiques, déclarait entre-temps, à Bonn, le ministre allemand des Finances Theo Waigel.

«Les choses vont vraiment mal pour eux», a-t-il dit dans une interview au journal *Die Welt*. «Nous sommes en train d'envisager d'utiliser les réserves de Berlin pour les aider», a-t-il dit. Il a ajouté que les autorités avaient décidé de se débarrasser de ces réserves, qui ont toujours existé à Berlin-Ouest depuis le blocus de 10 mois des forces soviétiques en 1948-1949.

Preuve du ressentiment des conservateurs contre la *perestroïka*, les députés du groupe conservateur Soyouz (Union), par la voix du colonel Viktor Alksnis, prévenaient hier Gorbatchev: «L'armée vous soutient pour toute action visant au renforcement de l'Union mais votre crédit de confiance est épuisé. Il vous reste 30 jours pour amener le pays à un tournant décisif, sinon le Congrès étudiera votre responsabilité personnelle».

Le contenu précis des projets de Gorbatchev ne sera connu que vendredi, jour où est prévu un débat parlementaire sur une résolution détaillée. Sa principale priorité est de préserver l'unité de la fédération et d'obtenir des républiques qu'elles signent un nouveau «traité de l'Union» redéfinissant les relations entre le pouvoir central et elles. Le Kremlin tient à ce que ce traité soit signé avant la fin de l'année.

Sans une forme ou une autre de coordination économique, le projet de passa-

ge à l'économie de marché risque fort de s'évanouir en fumée sous l'effet des orientations divergentes des différentes républiques. Gorbatchev, dont le projet de réforme implique la mise à l'écart du gouvernement impopulaire de Nikolaï Rijkov, gouvernera directement, avec l'assistance de hauts responsables des quinze républiques soviétiques.

Le succès du plan de Gorbatchev dépend pour une bonne part du président de la Fédération de Russie, Boris Eltsine, qui cherche à réduire le poids du pouvoir central pour assurer un rôle plus fort à sa république.

Eltsine est arrivé hier à Kiev, capitale de l'Ukraine, pour la signature d'un accord bilatéral. Si ces républiques, qui assurent à elles deux l'essentiel de la production industrielle du pays, se ligueraient contre Gorbatchev, les projets de ce dernier s'écrouleraient presque sur-le-champ.

Fraude électorale en Bosnie?

Reuter
SARAJEVO

■ Les premières élections plurales en Bosnie-Herzégovine depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ont été entachées, hier, par les accusations de fraude lancées par trois partis nationalistes contre les communistes.

La Bosnie, région pauvre du centre de la Yougoslavie peuplée à 40 p. cent de musulmans, pour un tiers de Serbes et pour un cinquième de Croates, est la quatrième des six républiques de la fédération yougoslave à organiser des élections libres.

Trois partis nationalistes ont accusé les communistes d'avoir falsifié des listes électorales. Les responsables du scrutin ont déclaré enquêter. Les communistes n'ont pas réagi.

«Il semble que les communistes nous ont trompé de la façon la plus vulgaire, sans précédent dans le monde civilisé», a déclaré Stepan Kljuic, leader de l'Union démocratique croate (UDC).

Le président du Parti démocratique serbe (PDS), Radovan Karadzic, a indiqué que 40 000 Serbes avaient été rayés des listes électorales et n'avaient pas pu voter. Il a ajouté qu'une urne avait été bourrée de bulletins dans un bureau de vote.

Les premiers résultats officiels seront connus aujourd'hui ou demain.

Un électeur songeur de Sarajevo, la capitale, passant près d'une affiche électorale.

PHOTO ASSOCIATED PRESS



Walesa en campagne: de l'émotion... organisée

ence France-Presse
URSUS

■ «Je veux donner ces fleurs au futur président. Je vous adore». Du fond de la salle, une femme s'époumone pour se faire entendre de Lech Walesa, qui tenait une réunion électorale à la grande usine de tracteurs d'Ursus, près de Varsovie, haut-lieu de Solidarité.

À une semaine des élections présidentielles, les premières libres et au suffrage universel, Walesa sillonne la Pologne à un train d'enfer, dans l'espoir d'arracher son élection dès le premier tour de scrutin, le 25 novembre, avec un cocktail bien au point: une organisation sans faille, allée à l'émotion suscitée par sa légende.

Ursus, qui fut à l'origine des grandes grèves de 1976, est en plein marasme, n'arrivant plus à vendre ses tracteurs aux paysans endettés. L'usine fut aussi le fief de Zbigniew Bujak, militant historique de Solidarité, aujourd'hui l'un des principaux soutiens du rival de Walesa aux présidentielles, Tadeusz Mazowiecki.

Au dernier moment, à cause d'une pluie battante, la réunion s'est transportée dans la salle des fêtes de l'usine, où quelques milliers de personnes s'entassaient dans la bousculade.

Des curieux, mais surtout une foule convaincue, enthousiaste, venue voir «un héros», l'ouvrier qui a «détruit le communisme». L'orateur fiévreux des années 1980 à un peu vieilli et forcé, il porte aujourd'hui le costume gris respectable d'un candidat à la présidence de la république, mais la magie opère toujours.

«Cela fait 10 ans que je veux approcher notre héros», s'est ex-

clamé au micro un homme d'une soixantaine d'années, qui récite un poème louant «Walesa, brave Polonais, à la foi forte, à l'esprit fort, qui va libérer la nation».

Scène habituelle, où la personne de Walesa est associée à des images patriotico-religieuses. Le Nobel de la paix reçoit aussi de nombreux cadeaux, comme il est de tradition d'offrir au pape.

Tout est réglé et minuté: après une courte introduction où il lance, dit-il, des «provocations», Walesa répond aux questions: les privatisations, la nomenclatura, les paysans, l'URSS, le plan d'austérité, le chômage, les retraites. Au bout d'une heure, il prend congé avec un «Dieu vous garde».

L'improvisation n'est souvent qu'apparente: quand il raconte à Ursus «une blague de Genscher» sur la mère de Lénine, il reprend la même histoire, plus tard, devant un nouvel auditoire.

Après un mois et demi de campagne, le candidat Walesa a tenu une quarantaine de meetings, parcouru 10 000 km en voiture ou en hélicoptère et rencontré 200 000 personnes, selon son état-major.

«C'est une bonne campagne, car elle mise sur ses points forts, le dynamisme, la légende, estime les analystes. Mais il a aussi commis des erreurs: il a fait, trop tôt, trop de promesses contradictoires. Et les gens commencent à s'en rendre compte».

Walesa a gommé toutefois les propositions farfelues, comme distribuer 100 000 000 de zlotys (la monnaie polonaise) à tous les Polonais lors de la privatisation, et écarté le soupçon d'imiter le maréchal Jozef Pilsudski, qui restaura l'indépendance polonaise en 1918.

Les gens très avertis courent déjà chez leur concessionnaire Passeport.

C'est simple! Lorsque vous achetez un véhicule neuf chez Passeport, votre concessionnaire vous remet sur-le-champ le rabais dû à la TPS, en plus des rabais Passeport, ou du financement GMAC déjà consentis. Un seul coup d'œil au tableau suivant vous convaincra!

Modèles	Rabais TPS	Rabais Passeport	Financement GMAC*	PDSF**	Rabais totaux possibles	PDSF incluant rabais**
Rodeo 1991	1025	—	—	20470	1025	19445
Optima 3 portes 1990	550	1200	6.9% / 48 mois	9795	1750	8045
Pickup XS Spacecab 2 roues motrices 1990	725	1500	8.9% / 48 mois	13873	2225	11648
Pickup XS Spacecab 2 roues motrices 1991	725	—	—	13929	725	13204
Trooper XS 1990	1025	1500	10.9% / 48 mois	19745	2525	17220
Trooper XS 1991	1025	—	—	21434	1025	20409
Impulse XS 1990	775	1200	10.9% / 48 mois	15995	1975	14020
Impulse XS 1991	775	—	—	16695	775	15920
Stylus S 1991	650	—	—	13660	650	13010

* Possibilité de rabais TPS en sus.

** L'offre de rabais TPS peut être combinée uniquement avec le rabais Passeport ou avec le taux de financement.

Le concessionnaire peut vendre moins cher.

* Offre valide jusqu'à épuisement des stocks ou jusqu'au 28 décembre 1990. Tous les modèles sont couverts par la garantie de 3 ans/80 000 kilomètres. Taux annuels de financement basés sur 48 mois, et consenti sans mise de fonds aux acheteurs au détail par GMAC sur approbation de crédit. Transport et préparation inclus. Voyez votre concessionnaire Passeport pour tous les renseignements ou composez sans frais le 1 800 263-1999.

Nous savons ce que vous voulez.



APPUYÉE PAR LES RESSOURCES INTERNATIONALES DE GENERAL MOTORS

Passeport Décarie
5400, boul. Décarie
Montréal, Québec
H3X 3J1
Tél.: (514) 483-5555

Passeport Hochelaga
4500, rue Hochelaga
Montréal, Québec
H1V 3N8
Tél.: (514) 251-1552

Passeport Laprairie
1055, boul. Ste-Elizabeth
La Prairie, Québec
J5R 1W9
Tél.: (514) 659-8994

Passeport Laval
1615, boul. St-Martin Est
Duvernay, Ville de Laval, Québec
H7G 4R4
Tél.: (514) 385-9191

Passeport Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne, Québec
J6W 1T5
Tél.: (514) 964-1374

Passeport Sherbrooke
4880, boul. Bourque
Rock Forest, Québec
J1N 1A7
Tél.: (819) 823-1400

Passeport Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville, Québec (sortie 25
de l'autoroute des Laurentides)
J7E 4H6
Tél.: (514) 437-6317

Passeport Sorel-Tracy
7025, avenue Plaza Tracy
Tracy, Québec
J3R 4X9
Tél.: (514) 746-1227

Passeport LaSalle
7910, boul. Newman
LaSalle, Québec
H8N 1X9
Tél.: (514) 365-2195

Passeport Granby
1348, rue Principale
Granby, Québec
J2G 8C8
Tél.: (514) 378-1404

Passeport St-Jean
385, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
Québec
J3A 1K3
Tél.: (514) 359-1144

L'OTAN et le Pacte de Varsovie paraphent le traité CFE

Un nombre immense de chars, de véhicules blindés, de pièces d'artillerie, d'avions et d'hélicoptères seront détruits

Ne cherchez plus, vous avez trouvé :

L'OASIS
CONDOMINIUMS

au coeur
du
centre-ville.

Découvrez à un prix exceptionnel le raffinement d'un espace privilégié :

- Structure tout béton
- Ascenseurs
- Insonorisation de qualité supérieure
- Système d'intercom
- Vaste terrasse
- Chauffage et climatisation individuels
- Garage intérieur
- Piscines, bain tourbillon et saunas
- Salle de conditionnement physique
- Vue panoramique

1070/1080 rue St-Mathieu
(coin boul. René-Lévesque ouest)

989-2981

Heures de bureau
Lundi au vendredi : 11h à 20h
Samedi et dimanche : 11h à 17h

FINANCEMENT



TRUST GÉNÉRAL

9 3/4 %
Certains conditions s'appliquent.

Achetez avant le 31 décembre 1990, pour éviter la T.P.S.

Reuter
VIENNE

■ Les 16 pays de l'OTAN et les six États du Pacte de Varsovie ont paraphé hier, à Vienne, le traité CFE de désarmement conventionnel en Europe, le plus important de ce type jamais conclu dans l'Histoire.

Le document, qui sera signé aujourd'hui à Paris à l'ouverture du sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), réduit de façon draconienne le nombre des armements dans une zone de six millions de km², de l'Atlantique à l'Oural.

« Dans aucune bataille de l'Histoire de l'humanité, même les plus grandes, un nombre aussi immense de chars, de véhicules blindés, de pièces d'artillerie, d'avions et d'hélicoptères n'a été détruit », a déclaré Oleg Grinevsky, chef de la délégation soviétique.

Le qualifiant d'« unique », il a estimé que ce traité allait transformer radicalement la vie quotidienne dans tous les pays concernés. Avec la signature, a-t-il dit, l'URSS cesse d'être un État militarisé, « avec toutes les conséquences économiques, politiques et sociales que cela entraîne ».

« Ainsi, toutes nos ressources pourront être mises au service du peuple, au lieu d'être affectées à une coûteuse machine de guerre, disons le franchement, parfois inutile », a-t-il dit.

Le traité de 160 pages, dont les mesures seront appliquées sur 40 mois, limite pour chaque alliance le nombre de chars de combat à 20 000, de véhicules blindés à 30 000, de pièces d'artillerie à 20 000, d'avions de combat à 6800 et d'hélicoptères d'attaque à 2000.

Il prévoit des procédures très strictes de vérification, afin de s'assurer de la destruction des armes concernées.

Outre le traité, les 22 pays signeront à Paris une déclaration de non agression. Au cours du sommet de la CSCE, les anciens adversaires de la guerre froide adopteront également des mesures destinées à établir entre eux la confiance et une « Charte pour l'Europe » qui posera les bases du nouveau paysage politique du continent.

La CSCE sera dotée d'un secrétariat permanent dont le siège sera à Prague, un observatoire électoral basé à Varsovie et un centre de prévention des conflits à Vienne.

Le traité CFE a été conclu après 21 mois de négociations, qui faisaient suite à 15 années de pourparlers infructueux MBFR (Réduction mutuelle et équilibrée des forces).

Les discussions MBFR achoppaient sur le dossier des réductions d'effectifs, une question qui n'a pas été abordée dans le traité CFE, uniquement consacré aux armements offensifs.

Grâce aux dispositions du nouveau traité, « il faudra des mois avant qu'un pays puisse sérieusement envisager de lancer une attaque surprise », a dit le délégué américain James Woolsey.

Les armes en excédent devront être soit détruites, soit reconverties à des fins pacifiques, soit placées dans des entrepôts, soit servir de cibles d'exercice.

Les signataires mettront en place un groupe consultatif commun chargé de suivre la mise en oeuvre du traité. Ce groupe pourra

être saisi par tout pays signataire. Les pays signataires poursuivront leurs négociations, dont la prochaine série portera sur la limitation des effectifs militaires.

Les discussions de suivi devront être achevées d'ici le prochain sommet de la CSCE qui se tiendra à Helsinki en 1992. Le traité n'a aucune limite dans le temps. Il pourra être complété par un autre accord.

Chaque pays signataire peut le dénoncer, avec un préavis de 150 jours, s'il estime que des événements extraordinaires liés aux dispositions de l'accord menacent ses intérêts. Une conférence sera organisée 46 mois après l'entrée en vigueur du traité pour vérifier son application, puis tous les cinq ans.

Les grandes dates de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe

Reuter
PARIS

■ En 18 ans d'existence, la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) a permis l'adoption de déclarations et d'accords qui ont largement contribué à bouleverser le paysage politique du vieux continent.

Mais le premier document dont les dispositions auront un caractère obligatoire pour ses signataires sera, aujourd'hui, le traité de désarmement conventionnel en Europe (CFE). Il s'agit d'un traité entre les 16 pays de l'OTAN et les six du Pacte de Varsovie, mais conclu sous l'égide de la CSCE.

Voici les grandes étapes de l'histoire de la CSCE :

■ 1975 : après trois ans de discussions préliminaires, le premier sommet réunit les chefs d'État et de gouvernement des 35 États membres. Il aboutit à la signature de l'Acte final d'Helsinki, véritable code de bonne conduite des pays signataires, notamment en matière de droits de l'Homme. Les mesures visent à une plus grande transparence des activités militaires et à une intensification de la coopération économique et culturelle internationale.

■ 1977-78 : une conférence de suivi à Belgrade ne permet guère de progrès dans les discussions.

■ 1980-83 : nouvelle réunion de suivi à Madrid. Le document final déplore la détérioration du climat international mais décide la

mise en place à Stockholm d'une Conférence sur le désarmement en Europe (CDE).

■ 1986 : la CDE adopte une série de mesures destinées à établir la confiance entre les deux blocs. Chaque pays doit notamment notifier à l'avance ses partenaires de ses manœuvres militaires et y inviter des observateurs étrangers.

■ 1986-89 : sur fond de bouleversements en Europe de l'Est, une troisième réunion de suivi à Vienne adopte dans son document final des dispositions plus détaillées sur les droits de l'Homme. Le début de négociations sur le désarmement conventionnel en Europe (CFE) est également décidé, ainsi que de nouvelles discussions sur les mesures de confiance et de sécurité (CSBM). Les deux négociations s'ouvrent en mars 1989.

■ 19-21 novembre 1990 : au Sommet de Paris, signature du traité CFE et adoption de nouvelles mesures de confiance. L'OTAN et le Pacte de Varsovie signent une déclaration de non agression. Adoption d'une déclaration générale saluant l'évolution en Europe et promettant une coopération plus étroite en matière d'économie et de droits de l'homme.

Des institutions permanentes de la CSCE sont mises en place : un secrétariat, un centre de prévention des conflits et un observatoire électoral. L'idée d'un parlement paneuropéen est approuvée.

Choix de Noël



RABAIS \$300 sur le Tandy 1000 SL/2

- RAM standard de 640K et unité de disque 3 1/2", 720K
- Avec logiciel DeskMate, 10 programmes dans un
- Adaptateur imprimante parallèle, port série RS-232C-intégrés
- MS-DOS et interface DeskMate intégrés
- Vidéo intégré pour texte monochrome, couleurs CGA et graphiques monochromes Hercules
- Sons numériques et capacités vocales. Liquidation. 25-1402

RABAIS
JUSQU'À
\$399

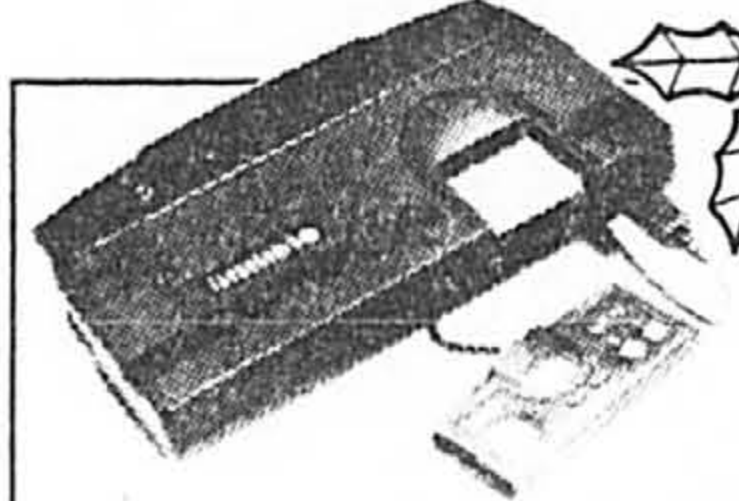
6999⁰⁰
était
999.00

Choix de 2 systèmes SL/2

RABAIS \$339 sur le SL/2 avec écran ambre. TTL-5 (25-8055). Total des prix cour. 1188.00. solde 849.00.

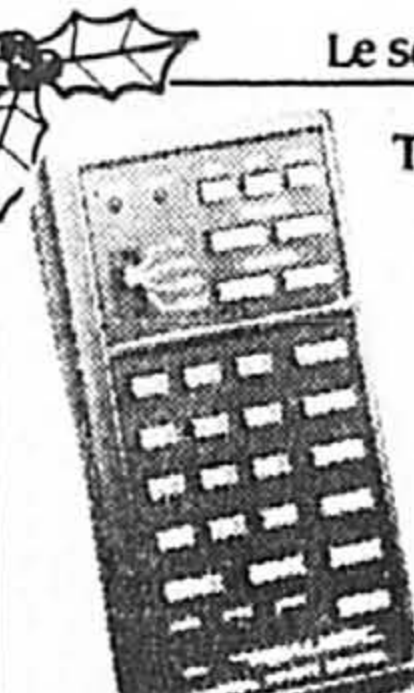
RABAIS \$399 sur le SL/2 avec écran couleur CM-5 (25-1043). Total des prix cour. 1398.00. solde 999.00.

Le solde expire le 30 nov. 1990



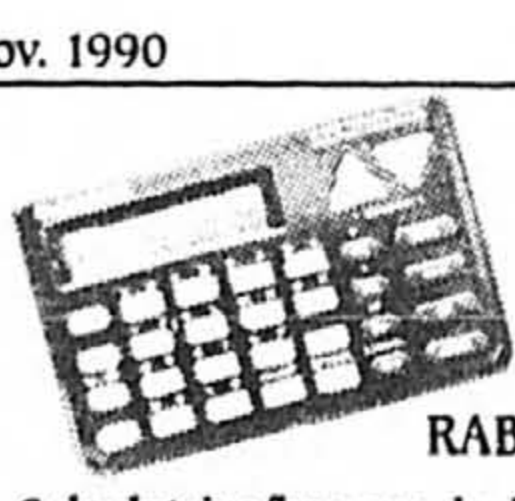
Système TurboGrafx-16
• Graphiques qualité "arcade"
• Carte de jeu "Keith Courage"
in Alpha Zones™ 58-1500

1999⁵
219.00



Télécommande universelle 4-en-1
• Compatible avec télécommandes à infrarouge
• Mémoire codes de systèmes 15-1902

RABAIS 25%
599⁵
79.95



RABAIS \$15
Calculatrice/banque de données
• Répertoire personnel
• Avec étui portefeuille
• Agenda e5-936

199⁵
34.95

Radio Shack

Le magasin ou détaillant Radio Shack participant le plus proche est dans les pages blanches

DÉPÊCHES

AFRIQUE DU SUD Meeting zoulou

■ Au chant de « Les Zoulous arrivent, Mandela écarte-toi », des milliers de Zoulous armés partisans de l'Inkatha se sont rassemblés hier pour une démonstration de force et pour proclamer leur opposition au Congrès national africain (ANC). Le rassemblement a eu lieu dans un stade de Soweto envahi de Zoulous armés de lances, de haches et de gourdins. La veille à Johannesburg, deux Noirs avaient trouvé la mort lors d'une manifestation qui a dégénéré. L'ANC avait entre-temps des entretiens à Mbabatho avec le gouvernement du bantoustane du Bophuthatswana, formellement « indépendant », à la suite des mesures prises contre lui dans ce territoire la semaine dernière.

AMÉRIQUE LATINE Colonialisme US

■ Les syndicalistes latino-améri-

cains participant au 12e congrès de la Fédération syndicale mondiale (13-20 novembre) ont été hier unanimes à condamner l'« impérialisme et le colonialisme » des États-Unis. « Nous vivons dans un état colonial alors que notre pays a été souverain », s'est exclamé à la tribune José Manuel Meneses Alvelo, de la Centrale nationale des travailleurs du Panama, en affirmant que l'intervention américaine dans son pays n'a eu pour but que de « perpétuer une présence militaire ». « Nous luttons pour la survie de nos syndicats », a affirmé Adalberto Fonseca, de la Confédération des travailleurs du Costa Rica, plus modéré, mais en appelant tout de même le mouvement syndical à « unir ses efforts pour lutter contre les néo-libéraux ». Qu'ils soient mexicains, argentins ou péruviens, les délégués latino-américains ont tous évoqué le problème de la dette extérieure de leurs pays pour s'élever contre la politique du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

celébre dirigeant britannique de l'après-guerre, se sera sans doute décidé ce week-end dans les petites salles de réunion des permanences du Parti conservateur un peu partout en Grande-Bretagne. Pendant qu'ostensiblement le premier ministre continuait à se consacrer aux affaires de l'État, laissant ses lieutenants mener campagne à sa place contre Michael Heseltine, les députés tories sont allés dans leur circonscription consulter leurs électeurs avant de décider s'ils doivent ou non, demain, continuer à faire confiance à la « Dame de Fer ». Hier Heseltine a attaqué le style autoritaire de Mme Thatcher dans une interview à la télévision BBC. Il a indiqué pour la première fois qu'il avait démissionné du gouvernement en 1986, à la suite de l'affaire Westland, parce que Mme Thatcher n'avait pas permis au cabinet de discuter de la question. L'ancien ministre voulait donner la priorité à un consortium européen plutôt que de se fournir aux États-Unis, selon la solution retenue par Mme Thatcher.

ROUMANIE Ilescu-démision

■ Des ouvriers roumains accusent le président Ion Ilescu de tromper le pays et demandent sa démission, dans une lettre ouverte publiée hier par le quotidien indépendant *Romania Libera*. L'Association du 15 novembre de Brasov, qui a rencontré le président roumain la semaine passée, l'accuse d'avoir été malhonnête en affirmant que ses membres étaient des partisans. « Une fois encore, vous avez eu recours aux méthodes perfides des communistes pour tromper les gens en disant que nous étions vos partisans », peut-on lire dans cette lettre ouverte, dont les auteurs demandent la démission immédiate du président. Un millier de personnes manifestaient entre-temps à Bucarest en faveur d'une « Grande Roumanie » incorporant d'anciens territoires roumains aujourd'hui en URSS. Les manifestants, dont beaucoup de personnes âgées, ont crié des slogans en faveur de la majorité de souche roumaine qui vit en république soviétique de Moldavie.

PANAMA Noriega-CNN

■ La Cour suprême des États-Unis a confirmé hier l'interdiction de diffusion par le réseau de télévision CNN des enregistrements de conversations de l'ex-homme fort panaméen Manuel Noriega, détenu à Miami (Floride), avec ses avocats. Cette interdiction avait été une première fois prononcée le 8 novembre par le juge chargé du dossier Noriega, William Hoeweler, puis confirmée en appel à Atlanta (Géorgie). CNN avait fait appel auprès de la Cour suprême de cette décision qu'il estimait inconstitutionnelle et contraire à la liberté d'expression. Le président de CNN, Tom Johnson, a qualifié le jugement de la Cour suprême de « perte d'une bataille dans une guerre continue contre la censure ». Il a indiqué que la chaîne remettrait immédiatement les bandes en sa possession au juge Hoeweler.

GRANDE-BRETAGNE Heseltine vs Thatcher

■ Le destin politique de Margaret Thatcher, certainement le plus

Les candidats se présentent sans rendez-vous et doivent avoir en leur possession une photocopie du bulletin de juin 1990 et de celui de l'année en cours.



EXAMENS
D'ADMISSION
1991-1992

121^e année

Début des examens: 13h30
Durée des examens: 3 heures
Frais: 25\$

PENSIONNAT

EXTERNAT

Garçons et filles
Cours secondaire complet
sous la direction des
Frères de Sainte-Croix

3791, chemin Queen Mary,
Montréal, H3V 1A8
739-3371

• Le samedi 24 novembre pour les candidats à la 1^{re} secondaire dont le nom de famille commence par une lettre allant de «A à K».

• Le samedi 8 décembre pour tous les candidats à la 1^{re} secondaire seulement.

• Le samedi 1er décembre pour les candidats à la 1^{re} secondaire dont le nom de famille commence par une lettre allant de «L à Z».

• Les samedis 12 et 19 janvier pour tous les candidats.

notre-dame

Mont-Cashel: les victimes seront indemnisées

Presse Canadienne
SAINT-JEAN, T.-N.

■ Les victimes d'agressions sexuelles et physiques à l'orphelinat Mount-Cashel toucheront des compensations financières du gouvernement de Terre-Neuve, a indiqué le ministre provincial de la Justice, Paul Dicks.

Le gouvernement terre-neuvien admet ses fautes dans le scandale, notamment parce que certaines personnes n'ont pas fait leur travail d'enquête suite aux nombreuses plaintes d'agressions physiques et sexuelles à l'orphelinat de Saint-Jean.

Jusqu'à maintenant, le gouvernement n'avait jamais parlé de compensations.

«Il n'y a aucun doute dans mon esprit que le gouvernement provincial a manqué à ses devoirs envers ces enfants», a expliqué le ministre. «Que l'on porte des accusations criminelles ou non, il est très clair que le gouvernement n'a rien fait pour prévenir d'autres agressions lorsqu'il a été mis au courant.»

Le gouvernement provincial pourrait mettre sur pied une commission d'arbitrage, a expliqué M. Dicks, qui souhaite que toutes les réclamations soient réglées hors cour.

Le ministre, qui étudie présentement la possibilité de porter des accusations d'entrave à la justice dans cette affaire, a aussi indiqué que des membres des Christian Brothers, un ordre catholique, pourraient être tenus responsables de sévices causés aux enfants.

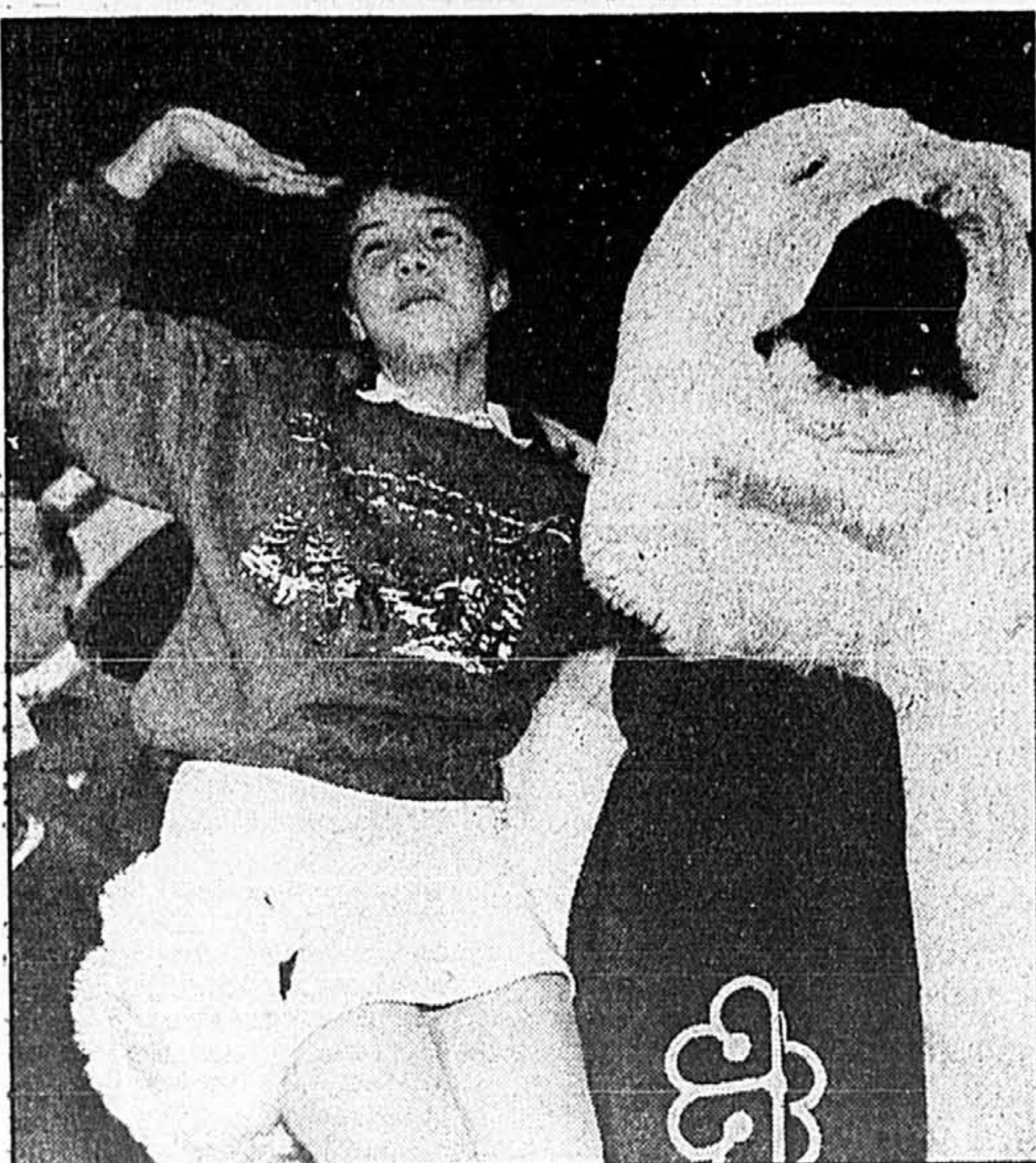
Un avocat ontarien, Me Rod McLeod, a remis récemment au ministre un rapport contenant ses recommandations à ce sujet. Le ministre a sollicité des avis juridiques cette semaine avant de se prononcer sur les accusations à porter.

Des audiences publiques, qui ont duré neuf mois, avaient permis d'apprendre qu'une enquête policière relative à des allégations d'agressions sexuelles, en 1975, avait été stoppée dès le début par de hauts responsables de la police.

Deux des membres des Christian Brothers qui, de leur propre

aveu, avaient agressé des enfants, ont pu entretemps quitter la province avant que des accusations n'aient été portées contre eux.

Le scandale avait éclaté au grand jour, l'an dernier, à la suite de plaintes répétées d'anciens pensionnaires de Mount-Cashel.



Adeline St-Jean, l'ancienne ambassadrice de Boule de Neige en compagnie de la mascotte de la Fête des Neiges.

PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

Sébastien, 12 ans, le nouveau copain de Boule de Neige

RAYMOND GERVAIS

■ Pour de nombreux Montréalais, le retour de l'hiver, c'est aussi l'occasion de pratiquer de nombreuses activités en famille qui leur permettront de se remplir les poumons d'air frais.

Pour la neuvième année consécutive, Montréal vivra du 25 janvier au 5 février son carnaval d'hiver bien à elle, la Fête des Neiges.

Même si on n'a pas encore les deux pieds dans la neige, c'est hier que le nouvel ambassadeur de Boule de Neige, la sympathique mascotte de la Fête des Neiges de Montréal, version 1991, a été choisi.

Il s'agit de Sébastien Petit, un grand bonhomme de 12 ans qui étudie au Collège Notre-Dame à Montréal.

Choisi parmi 10 finalistes âgés de 10 à 13 ans lors du Gala de l'Ambassadeur de Boule de Neige, qui se déroulait hier au Théâtre des îles à l'Île Notre-Dame, Sébastien, qui succède à Adeline St-Jean, ambassadrice 1990, aura maintenant l'agréable tâche d'accompagner l'ours polaire lors de ses nombreuses sorties en public pour promouvoir la Fête des Neiges.

Grand amateur de sports d'hiver, Sébastien ne craint pas les rigueurs de la saison froide.

Comme par les années passées, la Fête adoptera plusieurs sites, dont les îles Notre-Dame et Sainte-Hélène, le Vieux Montréal et le Vieux-Port ainsi que de nombreux quartiers et parcs de la ville.

Des ingénieurs ont enfreint le code de déontologie

Presse Canadienne
GRANBY

■ L'ingénieur Jean-Mil Plante, de Granby, vient d'être reconnu coupable par le comité de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec d'avoir enfreint le code de déontologie des ingénieurs.

Dans une communication, l'Ordre des ingénieurs reproche à l'ingénieur granbyen d'avoir versé une somme de 5000 \$ à l'ex-député conservateur de Gamelin, Michel Gravel, en vue d'obtenir des contrats du gouvernement fédéral.

Me Simon Venne, procureur de la corporation professionnelle, explique que la sentence de l'ingénieur sera déterminée dans les prochaines semaines. Cette sentence, ajoute-t-il, pourrait consister en une réprimande, une radiation temporaire ou permanente ainsi qu'en une amende d'au moins 500 \$.

Un autre ingénieur, Florian Toutant, a aussi été trouvé coupable sous une accusation similaire; il s'était engagé à verser à l'ex-député de l'argent en retour de l'obtention de contrats fédéraux.

On se souvient que l'ex-député Gravel a été condamné, en février 1989, à un an de prison et à 50 000 \$ d'amende pour trafic d'influence et corruption.

Avis:

Les nouveaux propriétaires d'une Volkswagen Diesel 1991 sont priés d'arrêter de venir faire vérifier leur jauge d'essence. Il est tout à fait normal que l'aiguille baisse aussi lentement.



Golf Diesel 11 390 \$*



Jetta Diesel 13 990 \$*

La Golf Diesel et la Jetta Diesel consomment 5, L/100 km (56 mi/gal.) sur l'autoroute et 6,5 L/100 km (44 mi/gal.) en ville**. Une consommation moyenne qui pourrait très bien vous permettre d'économiser jusqu'à 44 % de carburant par kilomètre! Aucune autre voiture de la même catégorie qui carbure à l'essence n'arrive à se comparer à ces résultats. Il est donc tout à fait normal que les nouveaux propriétaires de nos modèles diesel soient un peu surpris au début! Bonne route!

*Prix des modèles de base 1991, transport, frais de préparation et taxes en sus. Les concessionnaires peuvent offrir des prix moindres.
**Résultat de tests effectués par Transport Canada.

Les concessionnaires
Volkswagen
du Grand Montréal



Automobiles E. Louzon Inc.
1384, boulevard Labelle
Blainville
430-1460

Automobiles G.M.F. Ltée
3050, boulevard St-Charles
Kirkland
694-1378

Vialle Automobiles Inc.
400, boulevard Roland-Therrien
Longueuil
679-0890

Les Automobiles Popular Inc.
5441, rue St-Hubert
Montréal
274-5471

Automobile André Rivest Inc.
839, rue Notre-Dame
Repentigny
385-1700

Automobiles Rimar Inc.
5500, boul. Métropolitain Est
St-Léonard
253-4888

Campbell & Cameron Inc.
4050, avenue Verdun
Verdun
757-9173

Intermonde Auto Inc.
20, boulevard Industriel
Châteauguay
698-2261

Les Automobiles Autohaus Ltée
1855, avenue Dollard
Lasalle
364-2753

Automobiles A. Bélanger Inc.
118, Montée Masson
Mascouche
474-2428

Automobiles Place de Bleury Inc.
2144, rue Bleury
Montréal
845-8267

Les Automobiles Niquet Inc.
1905, boul. Sir Wilfrid Laurier
St-Bruno
653-1553

Antilles Automobiles Inc.
649, chemin Larocque
Valléefield
371-5563

Auto Homer (1979) Ltée
5905, rte Transcanadienne O.
Ville St-Laurent
748-6961

Chambly Automobiles Inc.
335, boulevard Taschereau
Greenfield Park
671-7238

Arbour Automobiles Ltée
700, boulevard des Laurentides
Laval
382-2731

Nordest Volkswagen Ltée
10395, boulevard Pie IX
Montréal
325-3422

Les Automobiles En Route Inc.
13255, rue Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles
642-6242

Butz Automobiles Inc.
421, boulevard Sauvé
St-Eustache
627-4466

Automobiles Sabric Inc.
125, rue Aimé Vincent
Vaudreuil
455-7941



Nous avons investi gros pour rabaisser notre image.

En 1984, Apple[®] lançait sur le marché l'ordinateur Macintosh[™], partant du principe que les ordinateurs doivent fonctionner de la même manière que les gens, parler le même langage qu'eux et penser de façon similaire.

Apple a bâti sa réputation sur ce concept révolutionnaire en fabriquant des ordinateurs que les gens aiment utiliser. Et il n'est pas question que cela change.

Notre but est de constamment accroître cette réputation pour qu'encre plus de gens expérimentent un ordinateur Macintosh. Et ceci est vrai aujourd'hui plus que jamais grâce à la nouvelle gamme d'ordinateurs Macintosh, que tout le monde peut s'offrir.

Le Macintosh Classic[™] est l'un de ceux-là. En fait, il s'agit du plus abordable de nos ordinateurs. Et il possède tout d'un ordinateur Macintosh : des ressources de réseau intégrées, un lecteur de disquettes

SuperDrive[™] capable de lire et d'écrire des fichiers Macintosh et MS-DOS[™] compatibles. Pour seulement 1 349 \$, il possède, en plus,

VOICI LE MACINTOSH CLASSIC. 1 349\$*

un écran intégré, un clavier, une souris, un logiciel système et 1 mégaoctet de mémoire RAM (un disque dur de 40 mégaoctets est offert en option).

En outre, il est encore plus performant que le Macintosh SE[™].

Il est en mesure de faire fonctionner des milliers de logiciels, du traitement de textes au chiffrier, des graphiques au design.

C'est l'ordinateur parfait pour les affaires, l'éducation ou la maison.

Comme tous les ordinateurs Macintosh, le Macintosh Classic est d'une incomparable qualité, introuvable chez un autre ordinateur personnel quel qu'en soit le prix.

Ses utilisateurs l'adorent. Car lorsqu'on a le pouvoir d'aller plus loin, il est fascinant de voir jusqu'où cela peut mener.

Pour connaître le concessionnaire autorisé Apple Canada le plus près de chez vous, composez le 1 800 668-1644.



Le pouvoir d'aller plus loin.

Environnement

Du plomb dans une cour d'école

La concentration du contaminant atteint les 5300 parties par million



ANDRÉ NOËL

Des échantillons pris dans la cour de l'école Guybourg, dans l'est de Montréal, indiquent la présence de plomb dans une concentration de 5300 parties par million (ppm), mais rien n'est fait pour l'enlever.

Toutes les démarches auprès de la Commission des écoles catholiques de Montréal ont été vaines, déplore Martine Poirier, du comité de citoyens Guybourg.

«On avait convaincu le commissaire de faire quelque chose, dit-elle. Mais quand la CECM s'est aperçu que la décontamination pourrait coûter jusqu'à 50 000 \$, on n'en a plus entendu parler.»

La contamination provient des activités d'une usine de recyclage de batteries, Métaux Ballast Inc. La pollution s'est étendue dans tout le quartier, mais les autorités ne font rien, soutient Mme Poirier.

Une concentration de 5300 ppm est énorme. Par comparaison, le terrain de Balmet Canada Inc., une autre ancienne usine de recyclage de batteries à Saint-Jean-sur-Richelieu, est contaminé à 10 000 ppm.

Selon les normes du ministère de l'Environnement, la concentration de plomb ne doit pas dépasser 200 ppm dans les terrains résidentiels.

Une partie du parc Guybourg est contaminé jusqu'à 1000 ppm, mais la Ville de Montréal non plus ne veut rien faire, affirme Mme Poirier.

Soixante-dix p. cent des terrains des maisons du quartier, enfin, ont des concentrations qui dépassent la norme de 200 ppm, mais le ministère de l'Environnement se ferme les yeux, ajoute-t-elle.

Des enfants ont pourtant des taux de plomb inquiétants dans le sang. Un enfant de six ans, habitant la rue Guybourg, a un taux de 221 microgrammes de plomb par litre de sang. La très grande majorité des enfants québécois ont moins de 80 µg/l de plomb.

«On se sent abandonnés de tous, dit Mme Poirier. Même les médecins du Département de santé communautaire ne renvoient pas nos appels.»

Des responsables du DSC Maisonneuve-Rosemont et du ministère de l'Environnement ont promis de créer un comité d'experts, au cours d'une assemblée cet été où assistaient 250 personnes. Rien n'a été fait.

UN AUTRE CAS DE «DÉZONAGE»

La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu veut étendre son parc industriel sur de très bonnes terres agricoles, classées «2».

Jusqu'à là, rien d'anormal. Bien des villes, au Québec, ont des rêves d'expansion. Ce qui est moins normal, selon le Mouvement écologique du Haut-Richelieu, c'est que la Commission de protection du territoire agricole (CPTA) a accepté d'étudier la demande.

Le gouvernement québécois a adopté la loi sur la protection du territoire agricole en 1978 pour empêcher les spéculateurs et les villes d'empiéter sans cesse sur le patrimoine agricole du Québec.

En 1985, le gouvernement a commencé à «dézonner» en douce des milliers d'hectares de bonnes terres. Devant l'opposition, le ministre de l'Agriculture a décidé de donner une vocation agricole exclusive aux sols «possédant un potentiel agricole de classe 1, 2 ou 3».

«Nous étions en droit d'espérer que la CPTA resterait ferme face à toutes les demandes qui lui seraient adressées sur ces sols», souligne le Mouvement écologique du Haut-Richelieu, dans un mémoire.

«Malheureusement, la démarche actuelle visant à soustraire de

la vocation agricole d'autres parcelles des meilleures terres agricoles du Québec, nous montre qu'il faut accorder une confiance limitée aux vœux pieux du ministre de l'Agriculture et de nos gestionnaires de l'aménagement du territoire.

«Nous considérons que l'actuel processus de dézonage risque d'avoir un effet aussi dévastateur sur la valeur spéculative des terres agricoles que c'était le cas avant l'entrée en vigueur de la Loi sur la protection du territoire agricole.

«Cette dernière loi est devenue un outil de contrôle de l'organisation territoriale aussi inutile que coûteux, dont la principale différence est que les spéculateurs devront attendre à tous les cinq ans pour donner libre cours à leur imagination.»

NON AUX DÉCHETS NUCLÉAIRES

Le Canada devrait cesser de produire des déchets nucléaires, plutôt que de chercher à les enfouir dans le Bouclier canadien, estime l'Union québécoise de la conservation de la nature.

Un organisme fédéral, Énergie atomique du Canada, mène actuellement des consultations — ainsi qu'une importante campagne de relations publiques — sur la possibilité d'enfouir les déchets.

Les résidus des centrales nucléaires sont très toxiques et indestructibles, rappelle l'UQCN dans un mémoire remis la semaine dernière. Énergie Atomique du Canada prétend que l'enfouissement est une solution sûre, parce que le Bouclier canadien est

une formation géologique très stable.

Mais rien ne garantit que le Bouclier va toujours être stable, affirme l'UQCN. Au cours des dernières années, il s'y est produit des secousses sismiques. La contamination des eaux souterraines demeure possible. Et ces eaux finissent par remonter à la surface.

«Ne serait-il pas plus sage de s'inspirer des décisions prises dans les pays tels que la Suède, l'Autriche, l'Italie, les Philippines, la Yougoslavie, la Belgique, les Pays-Bas, l'Espagne et tout récemment la Suisse, et déclarer un moratoire sur la production des déchets nucléaires en éliminant progressivement cette industrie qui nous cause tant de soucis et opter pour la conservation et les énergies douces?»

OUVREZ-VOUS DE NOUVEAUX HORIZONS
MAÎTRISEZ L'INFORMATIQUE

ISI INTERNATIONAL (QUÉBEC) INC.
1065 BEAVER HALL, MONTRÉAL
MÉTRO SQUARE VICTORIA
INFORMATION: 878-9188

Formation professionnelle depuis 1964

Avis:

À 20 920 \$,
la berline allemande
la plus compétitive est
vraiment très abordable.
Nous remercions
les nouveaux propriétaires
de l'avoir choisie même
s'ils étaient prêts à payer
beaucoup plus cher.



Passat 1991

La plus grande et la plus luxueuse des voitures jamais construites par Volkswagen vous est maintenant offerte à partir de 20 920 \$*. Un prix qui défie toute concurrence.

Une voiture sobre et raffinée, remarquable par ses innovations technologiques et par les détails de sa finition, la Passat vous donne accès à de nouveaux niveaux de confort, de qualité et à un plaisir de conduire qui ne sera pas ombragé par le prix que vous aurez à payer.
Bonne route!

*Prix du modèle de base 1991, transport, frais de préparation et taxes en sus. Les concessionnaires peuvent offrir des prix moindres.

Les concessionnaires
Volkswagen
du Grand Montréal



Automobiles E. Lauzon Inc.
1384, boulevard Labelle
Blainville
430-1460

Automobiles G.M.F. Ltée
3050, boulevard St-Charles
Kirkland
694-1378

Vieille Automobiles Inc.
400, boulevard Roland-Therrien
Longueuil
679-0890

Les Automobiles Popular Inc.
5441, rue St-Hubert
Montréal
274-5471

Automobile André Rivest Inc.
839, rue Notre-Dame
Repentigny
585-1700

Automobiles Rimar Inc.
5500, boul. Métropolitain Est
St-Léonard
253-4888

Campbell & Cameron Inc.
4050, avenue Verdun
Verdun
767-9173

Intermonde Auto Inc.
20, boulevard Industriel
Châteauguay
698-2261

Les Automobiles Autohaus Ltée
1855, avenue Dollard
Lasalle
364-2753

Automobiles A. Bélanger Inc.
118, Montée Masson
Maskouche
474-2420

Automobiles Place de Bligny Inc.
2147, rue Bleury
Montréal
343-8267

Les Automobiles Niquet Inc.
1905, boul. Sir Wilfrid Laurier
St-Bruno
653-1553

Antilles Automobiles Inc.
649, chemin Larocque
Valleyfield
371-5563

Auto Hamer (1979) Ltée
5805, rue Transcanadienne O.
Ville St-Laurent
748-6461

Chambly Automobiles Inc.
335, boulevard Tschereau
Greenfield Park
671-7238

Arbour Automobiles Ltée
700, boulevard des Laurentides
Laval
382-2731

Nordest Volkswagen Ltée
10395, boulevard Pie IX
Montréal
325-3422

Les Automobiles En Route Inc.
13255, rue Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles
642-6242

Butz Automobiles Inc.
421, boulevard Sauvé
St-Eustache
627-4466

Automobiles Sabric Inc.
125, rue Aimé Vincent
Vaudreuil
455-7941

Pour une
gastronomie
italienne recherchée
l'endroit où on se rencontre
c'est le seul et unique

Giardino
Restaurant

Situé à ville d'Anjou
6110, Louis-H. Lafontaine
ou pour un 5 à 7, c'est le
restaurant-bar par excellence.

Reservation 351-7656
Vaste stationnement

Trente-huit nations débattent de l'avenir écologique de l'Antarctique

Reuter

SANTIAGO

Les 38 pays membres du Traité de l'Antarctique se réunissent au-

jourd'hui au Chili pour décider de faire du plus grand continent inexploité du globe un gigantesque parc naturel réservé aux scientifiques.

Alors que partout dans le monde on se préoccupe de plus en plus de l'équilibre écologique, les participants vont étudier une proposition rédigée par la France et l'Australie, prévoyant de faire de l'Antarctique une réserve naturelle et d'interdire définitivement toute exploitation minière.

D'autres pays, notamment la Grande-Bretagne et la Norvège, sont favorables à un moratoire de 30 à 50 ans plutôt qu'à une interdiction définitive. Le président américain George Bush a quant à lui signé vendredi une loi interdisant pour une période indéterminée les activités minières dans la région.

«Avec cette décision, a déclaré la Maison blanche, les États-Unis envoient au reste du monde un message sans équivoque en faveur de l'environnement».

Océan, atmosphère et glace: cette combinaison d'éléments explique la contribution vitale de l'Antarctique à l'équilibre climatique de la planète.

Menaces

Mais son écologie est menacée par la pollution, les déchets, la prolifération des bases, le développement du tourisme et les besoins en ressources minières des pays industrialisés.

De plus, les scientifiques ont noté que l'amincissement de la couche d'ozone qui protège la terre des rayons ultra-violetts bouleverse l'écosystème du continent et met en péril la vie marine.

C'est pourquoi de nombreuses associations d'écologistes souhaitent que l'Antarctique reçoive le statut de parc naturel, où toute intervention humaine serait soigneusement contrôlée, afin que le continent reste un «laboratoire naturel» pour les futures générations.

Deux accidents maritimes ont montré en 1989 que l'Antarctique était loin d'être à l'abri d'un désastre écologique.

Un paquebot argentin, le *Bahia Paraiso*, s'est échoué et a chaviré près de la station américaine Palmer, déversant 600 tonnes de carburant dans la mer.

Cause de l'accident: pour faire admirer à ses passagers les beautés de la nature, le capitaine s'était approché trop près des côtes. Cette catastrophe écologique a provoqué la mort d'un nombre incalculable de bébés skuas, une variété d'oiseaux de la région, ainsi que des bébés pingouins.

Quatre semaines plus tard, un bateau de recherche péruvien, le *Humboldt*, était projeté sur des rochers et causait une marée noire de plus d'un kilomètre et demi de long.

Changement d'attitude

La France et l'Australie ont été à l'initiative d'un changement d'attitude chez les 38 pays membres de Traité, en annonçant l'année dernière qu'elles ne signeraient pas la Convention de Wellington sur la régulation des activités minières dans l'Antarctique.

En juillet dernier, la Nouvelle-Zélande a abandonné sa position en faveur d'activités minières sous certaines conditions, et a rejoint le camp franco-australien.

«De vrais progrès ont été faits dans le sens d'une interdiction complète des activités minières», déclare John Barnes, des Amis de la Terre. Même la Grande-Bretagne semble aujourd'hui prête à céder.

Les communautés

Les Lettons de Montréal chantent l'indépendance de la mère patrie



LILY TASSO

Comptant un peu moins d'un millier de membres au Québec, la plupart disséminés dans la métropole, le Conseil letton de Montréal célébrait hier l'indépendance de la Lettonie proclamée au lendemain de la défaite de l'Allemagne impériale, le 18 novembre 1918. Comme dans d'autres communautés culturelles, celle que soit leur taille, l'anniversaire de l'indépendance de la mère patrie suscite incontestablement le plus de ferveur parmi toutes les dates qui commandent souvent des fêtes non religieuses.

À leur centre communautaire de Lachine fondé il y a sept ans par son président actuel Janis Terauds et qui abrite, dans ses deux étages, une école du samedi, une bibliothèque, trois grandes salles et une Caisse d'économie, les Montréalais d'origine lettonne y sont allés aussi de leur dévotion: service eucuménique — les trois quarts d'entre eux étant luthériens, les autres catholiques et quelques-uns orthodoxes ou juifs — discours de circonstance, toasts, chants avec la participation d'un soliste invité de Philadelphie, exposition d'arts visuels...

Occasions multiples de manifester leurs particularismes qu'ils ont conservés en se dotant d'une quinzaine d'associations allant de celle d'auxiliaires féminines de vétérans au groupe de retraités, des ingénieurs et techniciens à une société d'aide mutuelle, à une chorale et, cela va sans dire, à un ensemble folklorique où dominent les jeunes gagnés de plus en plus au français à côté de leur langue maternelle et de l'anglais.

Boulimiques du travail

«Les Lettons sont des boulimiques du travail». Ainsi définit ses compatriotes Martin Stauvers qui est à la tête de l'Association lettonne de Montréal et du Conseil du Festival de la chanson et de la danse. En évoquant leur arrivée au Canada, la majorité entre 1947 et 1950, à partir des camps de déportés de la Seconde Guerre mondiale. «En dépit de leurs diplômes, ils ont bûché dans les mines, l'agriculture ou comme travailleurs domestiques. Le Canada avait plus besoin de muscles que de matière grise», explique-t-il. Au Manitoba où il a pris pied en 1949 à l'âge de 22 ans, il a besoin d'abord lui-même dans les champs de betteraves. Pour s'installer vingt ans plus tard au Québec avec Ilga, sa femme, une autre réfugiée arrivée un an après lui et leurs trois filles nées à Winnipeg. Entreprendre aussi des études universitaires et devenir technicien en alimentation.

Dans une carrière parallèle, pour donner de son temps à sa communauté, il collabore régulièrement au mensuel *Zinotajs* lancé dès 1949 et paraissant



PHOTO JEAN GOUPIL, La Presse

Martin et Ilga Stauvers présentant des objets typiques de l'artisanat letton: coffret à bijoux, ceintures tissées de couleurs vives, mitaines jacquard tricotées à la main, collier d'ambre de la Baltique, broches en argent et céramiques.

avec quelques pages en français et en anglais. Il en est l'éditeur depuis quinze ans aussi bien que de *Lnak Vestis*, le journal de la Fédération des Lettons qui regroupe les associations des quelque 22 000 Lettons du Canada dont 16 000 implantés à Toronto, d'autres à Hamilton, à Vancouver et à Ottawa. Dimanche prochain, à New York, Martin Stauvers recevra le Prix de journalisme 1990 de la Fondation Friks Raisters, du nom d'un écrivain letton contemporain aujourd'hui disparu.

Retrouvailles inespérées

Quatre décennies de rupture presque totale avec le pays natal opprimé ont précédé des retrouvailles inespérées, amenées par la perestroïka. Depuis trois ou quatre ans, les Lettons peuvent voyager à l'étranger. Plusieurs font une halte à Montréal, en route pour Vancouver ou San Francisco. «Nous en avons accueilli une quarantaine rien que chez nous, et il y avait des semaines où nous devions nous rendre jusqu'à trois fois à Mirabel», raconte Martin Stauvers.

La Lettonie s'est ouverte aussi pour la première fois aux exilés. En accompagnant 14 musiciens de l'orchestre des jeunes d'ici qui prenaient part à un festival à Riga, en juillet dernier, Ilga Stauvers a visité sa ville natale, Aizpute, à 200 km de la capitale, où elle avait grandi et où, après quarante années de séparation, elle avait pu revoir sa tante et ses cousins. Martin Stauvers se

promet de faire le même pèlerinage l'an prochain. L'an prochain également, 30 musiciens de Lettonie viendront, semble-t-il, rejoindre au camp musical du Mont Orford autant de compatriotes du Canada, des USA, d'Autriche, d'Allemagne et même d'Australie.

Comme d'autres peuples anciens d'Europe, les Lettons ont lutté pendant des siècles contre leur germanisation et leur russification. Le 23 août, pour eux, c'est la journée dite du «Ruban noir» rappelant le triste souvenir du pacte germano-soviétique de 1939 par lequel Hitler concédait à l'URSS les États baltes et la Pologne orientale. Le 14 juin, ils commémorent les victimes des déportations massives en Sibérie qui ont suivi l'occupation totale de la Lettonie par l'armée rouge en 1940 et son entrée forcée dans l'Union des républiques soviétiques, maintenue par les accords de Yalta après l'écroulement du nazisme.

Et le 4 mai de cette année, on s'en souvient, la Lettonie proclamait à nouveau son statut de pays indépendant d'avant la Seconde Guerre mondiale. «Nous ne sommes que 52 p. cent d'une population de 2 600 000 en Lettonie», fait remarquer M. Stauvers en ajoutant: «Ce sera une longue et dure lutte». Pour les Lettons du Canada, la lutte est engagée aussi à coup de pétitions qu'ils adressent à Ottawa. «Deux ou trois par année», de préciser notre leader dynamique.

LA TPS?

CETTE SEMAINE VOS QUESTIONS AU BUREAU D'INFORMATION SUR LA TPS ÉTAIENT LES SUIVANTES:



Q: Je songe à m'acheter une nouvelle automobile en 1991. Comment la TPS proposée affectera-t-elle les prix?

R: À compter de janvier 1991, la taxe de vente actuelle (TVF) de 13,5 % comprise dans le prix des véhicules neufs, sera abolie et remplacée par la TPS de 7 %. Par conséquent, le montant de la taxe sur le prix moyen de 22 000 \$ pour une automobile intermédiaire neuve devrait diminuer d'environ 850 \$.

Q: Mon fils a calculé que pour construire un quai à notre chalet, le bois neuf coûterait environ 500 \$ si nous l'achetions maintenant. Combien le bois de construction coûtera-t-il après la mise en vigueur de la TPS?

R: Lorsqu'il s'agit d'utilisation personnelle, la même quantité de bois coûtera normalement 512 \$ suivant l'abolition de la taxe de vente actuelle et l'application de la TPS.

Q: Je sais qu'il n'y aura pas de TPS ajoutée aux tarifs d'autobus, mais je prends le train de banlieue pour me rendre à mon travail. Est-ce que j'aurai à payer la TPS proposée?

R: Non. Les trains de banlieue sont considérés comme faisant partie des services de transports municipaux, et leurs tarifs seront exempts de TPS.

Nous pouvons répondre à vos questions à propos de la TPS et des prix. Vous pouvez nous appeler sans frais partout au Canada, du lundi au vendredi entre 9:00 et 21:00. Demandez votre copie gratuite du guide: «La TPS et les prix. Guide du consommateur averti».

Un coup de fil et tout s'explique!

Bureau d'information des consommateurs sur la TPS

1-800-668-0999

Ligne pour malentendants: 1-800-465-7735



Gouvernement du Canada Government of Canada

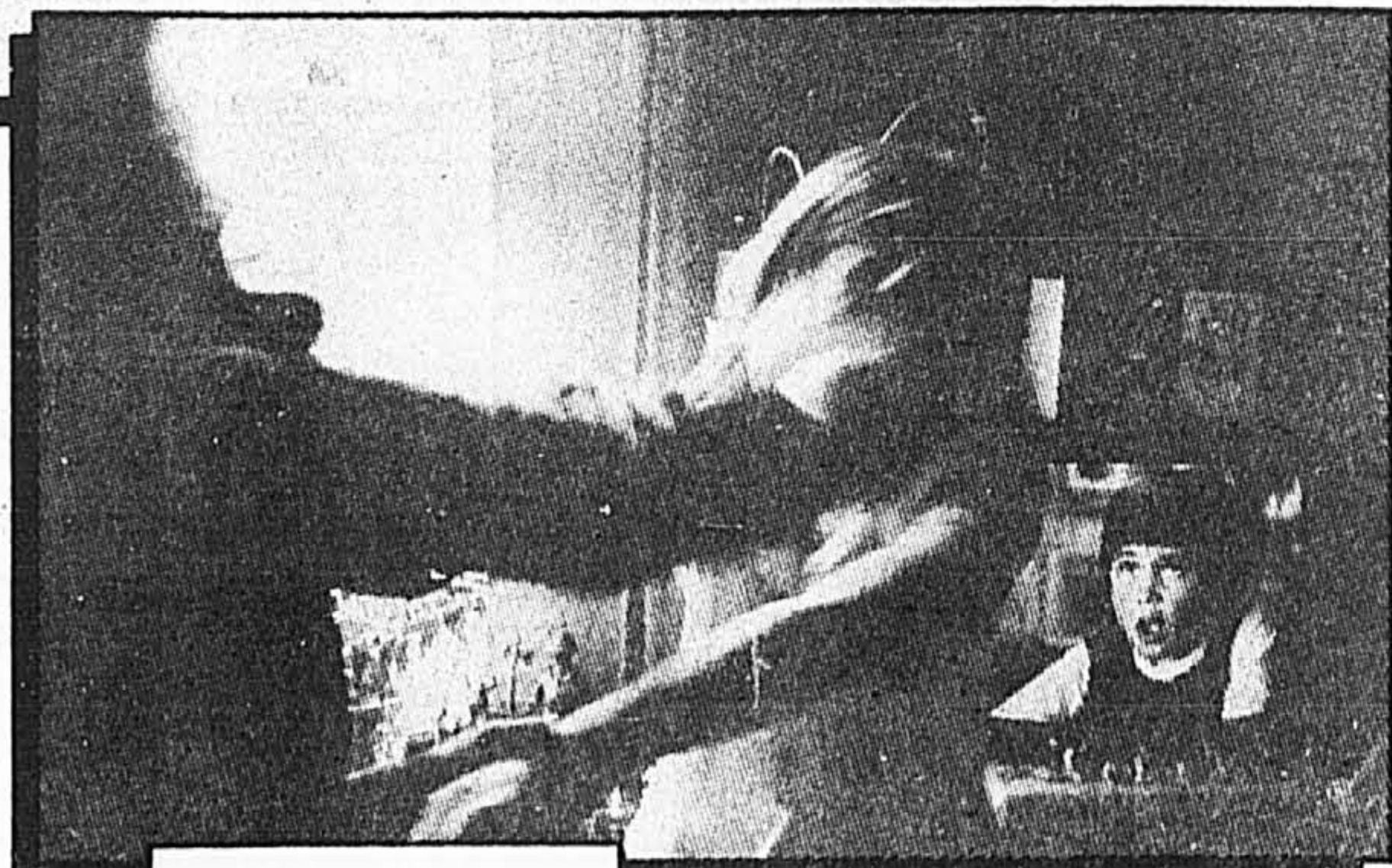
Canada

CE SOIR



LE GRAND JOURNAL

Dossier: La violence conjugale



17 h 00

ORDINA COEUR

Invitée: Janette Bertrand



19 h 00

Télévision Quatre Saisons

Manoeuvres étranges de la navette Atlantis

Reuter

CAP CANAVERAL

Des astronomes amateurs ont estimé possible, hier, que la navette américaine *Atlantis* ait dû aller récupérer le satellite espion qu'elle a mis sur orbite vendredi.

En observant *Atlantis*, les astronomes Sean Sullivan et Ted Molcan ont constaté samedi soir que la navette et le satellite se comportaient de manière «étrange».

Le satellite était en effet à l'endroit même où, selon leurs calculs, la navette aurait dû se trouver. Cela signifie, selon eux, que le satellite a regagné les soutes de la navette, ou bien qu'il se trouve sur une orbite très proche de celle d'*Atlantis*.

La NASA s'est refusé hier à tout commentaire, se bornant à déclarer que la navette et ses cinq membres d'équipage s'apprêtaient à regagner la terre aujourd'hui.

Atlantis avait quitté Cap Canaveral jeudi pour une mission militaire secrète. Selon des experts civils, elle devait mettre sur orbite un satellite espion capable de surveiller les mouvements de troupes dans le Golfe.

ANNIE RIOUX

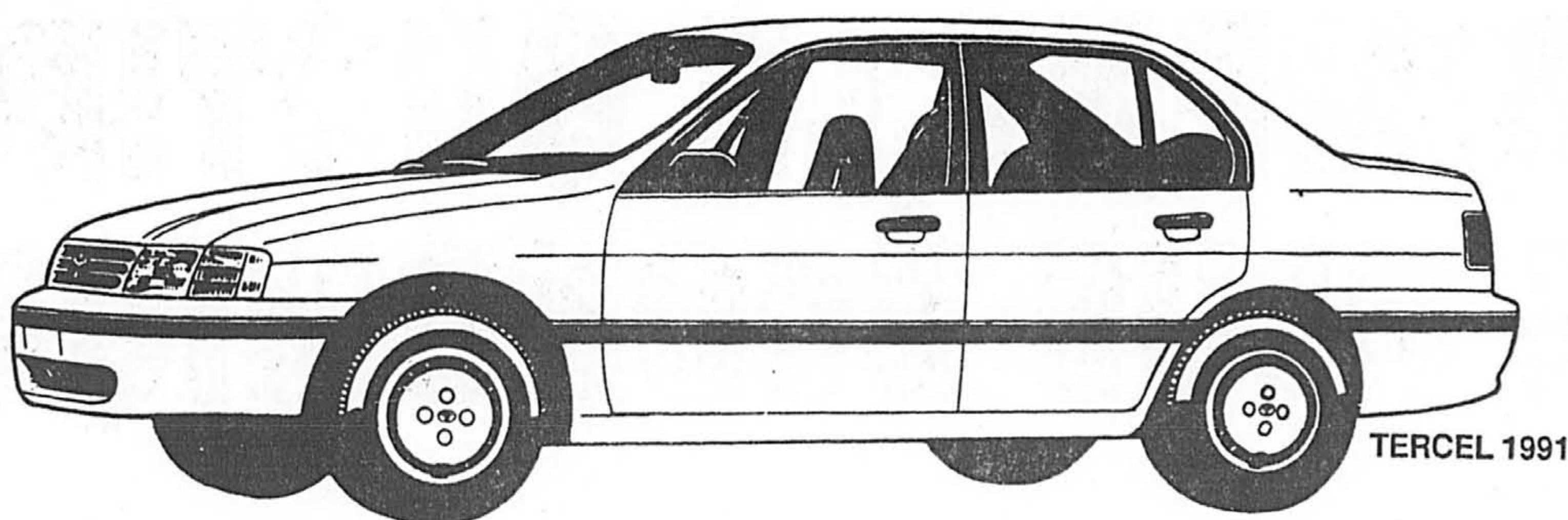
ASTROLOGUE-SOCIOÉCONOMIQUE CONSULTATION INDIVIDUELLE ET POUR CORPORATION.

DISPONIBLE COURS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INSTITUTION D'AFFAIRE. DEPUIS 15 ANS 276-6770

TOYOTA

"LA TOYOFOLIE FRAPPE MAINTENANT LE SERVICE..."

Et à cause de cette maladie, les cinq concessionnaires Toyota vous font toute une promesse:

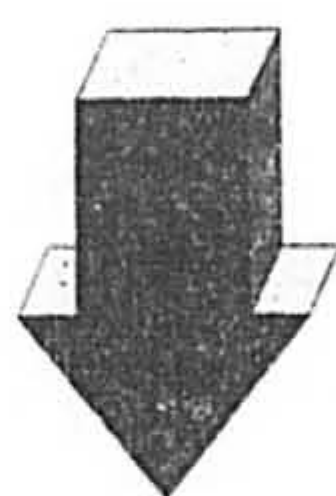


TERCEL 1991

ENTRETIEN INCLUS à l'achat d'un modèle Toyota 1991

PEA
PROTECTION
EXTRA-ATTENTIVE

Garantie prolongée:
6 ans, kilométrage illimité



Profitez
dès maintenant
de cette offre
d'une durée limitée

et

voyez les détails chez
votre concessionnaire
TOYOFU
aujourd'hui même

Hydro et les Mohawks négocient les modalités du remboursement des comptes en souffrance

Presse Canadienne
QUÉBEC

Hydro-Québec n'entend pas user d'un traitement de faveur pour recouvrer auprès de quelque 2600 clients mohawks de Kahnawake et d'Akwesasne des comptes en souffrance dépassant au total les 2,5 millions.

Toutefois, des modalités particulières pour y arriver et pour prévenir dans l'avenir une telle situation sont présentement à l'étude.

C'est le commentaire fait avec beaucoup de circonspection par un porte-parole d'Hydro-Québec, M. Richard Nault. «Du fait, a-t-il expliqué, qu'aucune des options envisagées pour récupérer ces sommes, tant d'individus que de commerçants, n'a encore été soumise à la haute direction de la société d'État.» Il s'attend cependant à ce que les mécanismes retenus soient mis en place d'ici la fin de décembre, selon le résultat des pourparlers à ce sujet avec les deux conseils de bande.

Ces mauvaises créances se répartissent pour les deux tiers à Kahnawake, dont la population est d'environ 6 000 habitants et le secteur québécois de la réserve d'Akwesasne, qui chevauche la frontière canado-américaine, avec une population d'environ 2 800 résidents.

À ce dernier endroit, des éléments de solutions sont déjà en cours. Un membre du conseil de bande fait à la fois office d'agent de liaison et de recouvrement pour Hydro-Québec. Il procède aussi au relevé des compteurs.

Une solution qui pourrait être aussi appliquée à Kahnawake, a laissé entendre M. Nault.

Le retard dans le relevé des compteurs et de la perception des comptes a été accentué, a signalé M. Nault, avec le déclenchement de la guerre des barricades, le 11 juillet, alors que tout accès était interdit à Kahnawake. M. Nault faisait remonter ces difficultés à environ 18 mois.

Il ressort, par ailleurs, des propos d'un porte-parole du conseil exécutif, M. Pierre Coulombe, au cours d'un entretien téléphonique, que le gouvernement québécois ne souhaite aucunement que ce contentieux entre Hydro-Québec et cette clientèle autochtone ne fasse de vagues. Toutefois, il a tenu à préciser qu'il ne s'agit aucunement d'un moyen de pression concernant un dossier ou un autre de revendication territoriale ou d'autonomie locale.

Sibyllin, M. Coulombe a cependant rappelé que des lignes à haute tension traversent la réserve de Kahnawake qui voisine, entre autres localités, la ville de Châteauguay.

Tous ces comptes impayés représentent un retard d'au moins 90 jours alors que les clients ont généralement une période de 21 jours pour acquitter la facture.

On a aussi appris d'Hydro-Québec qu'un tel problème de perception s'était posé uniquement avec ces deux réserves, qu'ailleurs au Québec, le profil des comptes en souffrance est le même chez la clientèle blanche et amérindienne.

Cette tolérance apparente d'Hydro-Québec à l'endroit de cette clientèle exclusivement mohawk avait fait surface, cet été, alors que la crise autochtone était à son zénith. Des participants à des tribunes radiophoniques laissaient alors entendre que l'entreprise hydro-québécoise était plus souple envers les Amérindiens qu'à l'endroit de familles blanches défavorisées.

Le grand chef de la réserve de Kahnawake, M. Joe Norton, qualifie toute cette histoire de foutaise.

D'autant plus, a-t-il signalé au cours d'un entretien téléphonique, qu'une entente de principe est intervenue avec Hydro-Québec et qu'au cours de la même journée, des représentants de la société d'État étaient sur la réserve pour entraîner des autochtones, choisis par le conseil de bande, pour faire le relevé des compteurs.

«Depuis au moins cinq ans, a-t-il poursuivi, les employés d'Hydro ont peur de se présenter sur la réserve, une crainte qui est d'inspiration syndicale.» Ce qui a fait en sorte, toujours selon le leader mohawk, que des gens de la réserve, individus comme commerçants, ont reçu des comptes, à l'estime, touchant des périodes d'un an ou deux, pour des montants variant entre 3000 et 7000 dollars et qu'Hydro-Québec exigeait de régler sans délai.

Enfin, le chef Norton affirme qu'il n'y a aucun lien entre ce contentieux et une hypothétique remise en cause des droits de passage de 8000 dollars versés annuellement par la société d'État pour une ligne de 120 kV qui traverse ce territoire mohawk, entre la route 132 et la voie maritime du Saint-Laurent, ligne qui relie la centrale de Beauharnois à l'île de Montréal.

Les discussions constitutionnelles, «une chicane de voleurs» entre Ottawa et Québec

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

Les discussions entre le Canada et le Québec sur l'avenir constitutionnel ne sont qu'une «chicane de voleurs», a lancé hier le porte-parole du grand conseil des Cris du Québec, Roméo Saganash.

M. Saganash a fait cette remarque à la toute fin d'un exposé où il soutenait que les Amérindiens s'étaient fait voler leurs terres par les Européens et qu'il appartenait maintenant aux gouvernements du Canada et du Québec de régler la question des revendications territoriales et politiques des autochtones.

Ces revendications ont trouvé des oreilles attentives, hier en matinée, chez les quelque 150 personnes qui participaient à un colloque sur l'avenir du Québec et du Canada tenu en fin de semaine à l'université McGill.

M. Saganash a fait valoir que les Amérindiens avaient aidé les Européens nouvellement arrivés en Amérique à survivre sous un climat difficile. Quand les Européens sont devenus plus nombreux, ils se sont accaparés nos terres et se sont mis à «nous traiter comme des enfants qui se promènent dans le jardin de quelqu'un d'autre», a fait valoir le Cr.

Pour M. Saganash, la question de l'autodétermination des autochtones est le principal problème auquel doivent faire face les gouvernements canadien et québécois qui les ont pourtant exclus de l'Accord du lac Meech et de la Commission Campeau-Bélanger sur l'avenir du Québec.

Citant le regretté René Lévesque qui disait que «les faits sont têtus», M. Saganash s'est dit convaincu que justice devra être rendue un jour ou l'autre, quelle que soit la voie qu'empruntera le Québec.

M. Saganash avait été précédé au micro par le professeur Bruce Trigger de l'université McGill qui étudie l'histoire des Amérindiens depuis plusieurs années et qui considère que les politiques menées par le ministère des Affaires indiennes relèvent du racisme et du paternalisme.

Le professeur a souligné que depuis trop de décennies, les Amérindiens étaient présentes comme des êtres primitifs.

«Les fonctionnaires (des Affaires indiennes) agissent comme si l'homme blanc était le seul à être en mesure de décider ce qui est bon pour les Indiens», a-t-il dit.

Alors que le gouvernement fédéral a des obligations particulières à l'égard des Amérindiens, ces derniers constituent le groupe le plus défavorisé de l'histoire canadienne, a-t-il poursuivi.

Ils vont sept fois plus en prison que la moyenne des Canadiens, ils ont un taux de suicide six fois plus élevé et ils vivent moins longtemps, a souligné M. Trigger.

Il a noté que les Amérindiens n'avaient jamais été aussi bien organisés politiquement qu'à l'heure actuelle avec, dans leurs rangs, des jeunes radicalisant leurs revendications sociales.

Un participant au colloque a fait remarquer que les Amérindiens n'étaient pas considérés comme faisant partie de la mosaïque canadienne mais «comme quelque chose d'autre.»

La doyenne mondiale fête ses 116 ans

d'après UPI
PALATKA

Une personne la plus vieille du monde a célébré hier son 116^e anniversaire de naissance par une petite fête donnée en son honneur à Palatka, dans le nord-est de la Floride, où elle vit dans un hospice. À cette occasion, elle a reçu également un message de félicitations de l'ancien président, Ronald Reagan.

Carrie C. Joyner White a sa place dans le livre des records Guinness, où elle figure comme étant la plus vieille personne vivante dans le monde et la plus vieille Américaine de tous les temps. Une seule personne a officiellement vécu plus longtemps, le japonais Shigechiyo Izumi, qui est mort en 1986, à l'âge de 120 ans, selon le Guinness.

À la naissance de Carrie White dans le comté de Gadsden, en Floride, le 18 novembre 1874, Ulysses S. Grant était président des États-Unis.

L'ancien président Ronald Reagan lui a envoyé un message d'anniversaire enregistré.

Carrie vit depuis quatre ans au Putnam Memorial Nursing Home à Palatka, où plus de 200 personnes ont mangé un gâteau d'anniversaire sous une tente dressée sur une pelouse.

Carrie White est veuve sans enfant et n'a pas de parents connus, a déclaré sa gardienne, Marjorie Allen.

RIVE-SUD
DUVAL TOYOTA
655-2350 1175, rue Ampère Boucherville

MONTRÉAL
ALIX TOYOTA
376-9191 6807, De Lorimier Montréal

LAVAL
VIMONT LEXUS TOYOTA
668-2710 255, boul. St-Martin Est Laval

ST-EUSTACHE
ST-EUSTACHE TOYOTA
473-1872 160, Dubois St-Eustache

ST-JÉRÔME
ST-JÉRÔME TOYOTA
438-1255 1150, Des Laurentides St-Antoine

TOYOTA
La promesse du mieux-faire

EN AMÉLIORANT SON CAHIER ÉCONOMIE, LA PRESSE DEVIENT VRAIMENT LE QUOTIDIEN LE PLUS ÉCONOMIQUE

ALLEZ DONC VOIR LE CAHIER ÉCONOMIE

En décidant d'améliorer nos pages économiques, nous avons pris les grands moyens pour vous offrir une information complète.
Du lundi au samedi, la meilleure équipe de journalistes et de collaborateurs au Québec vous propose: de nouvelles chroniques, des

entrevues avec les grands de la finance, encore plus d'informations boursières, des tableaux, des graphiques et une toute nouvelle présentation visuelle. Pour savoir ce qui se passe sur la scène économique, c'est le cahier Économie «amélioré» qu'il faut maintenant lire, dans *La Presse*.

Je pense donc je lis

La Presse